

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**RAPPORT DE L'INDICE DE PAUVRETE  
MULTIDIMENSIONNELLE AU MALI (IPM-  
Mali, 2023)**

Septembre 2025





## TABLE DES MATIERES

|                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|
| LISTE DES TABLEAUX.....                                                     | II  |
| LISTE DES GRAPHIQUES.....                                                   | III |
| SIGLES ET ACRONYMES .....                                                   | IV  |
| RESULTATS CLES .....                                                        | V   |
| 1. INTRODUCTION .....                                                       | 1   |
| 1.1. Contexte .....                                                         | 1   |
| 1.2. Processus d'élaboration d'un IPM national pour le Mali .....           | 2   |
| 2. INTERET D'UN IPM NATIONAL POUR LE MALI.....                              | 5   |
| 3. METHODOLOGIE.....                                                        | 7   |
| 3.1. Calcul de l'IPM du Mali.....                                           | 7   |
| 3.2. Source de données .....                                                | 8   |
| 3.3. Structure de l'IPM du Mali .....                                       | 9   |
| 4. PRINCIPAUX RESULTATS .....                                               | 15  |
| 4.1. Niveau, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle..... | 15  |
| 4.2. Composition de la pauvreté par indicateur.....                         | 16  |
| 4.3. Résultats par sous-groupes de la population .....                      | 19  |
| 5. ROBUSTESSE DES RESULTATS.....                                            | 36  |
| 6. PAUVRETE MONETAIRE VERSUS PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE.....              | 41  |
| Graphique 15 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle .....              | 42  |
| Graphique 16 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants.....   | 42  |
| 7. LIMITES DE L'ETUDE.....                                                  | 45  |
| 8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....                                       | 46  |
| ANNEXE .....                                                                | VII |
| REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....                                              | XIV |
| PERSONNEL DE L'ELABORATION DE L'IPM.....                                    | XV  |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                             |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Tableau 1 : Structure de l'IPM du Mali : dimensions, indicateurs, poids et taux de comptage non censurés .....              | 11   |
| Tableau 2 : IPM et composantes de la pauvreté multidimensionnelle au Mali .....                                             | 15   |
| Tableau 3 : Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence .....                                                      | 20   |
| Tableau 4 : Pauvreté multidimensionnelle par région .....                                                                   | 22   |
| Tableau 5 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la tranche d'âge.....                                                       | 25   |
| Tableau 6 : Pauvreté multidimensionnelle, selon l'alphabétisation du chef de ménage.....                                    | 27   |
| Tableau 7 : Pauvreté multidimensionnelle, selon le niveau d'instruction du chef de ménage                                   | 29   |
| Tableau 8 : Pauvreté multidimensionnelle, selon le sexe du chef du ménage .....                                             | 31   |
| Tableau 9 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la situation matrimoniale du chef de ménage.....                            | 32   |
| Tableau 10 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la taille du ménage.....                                                   | 34   |
| Tableau 11 : Coefficients de corrélation de Spearman et Kendall Tau-b.....                                                  | 37   |
| Tableau 12 : Significativité et analyse de robustesse des résultats de l'IPM-Mali pour seuils de pauvreté alternatifs ..... | 39   |
| Tableau 13 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par milieu de résidence.....                                       | VIII |
| Tableau 14 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par région .....                                                   | IX   |
| Tableau 15 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par groupe d'âge .....                                             | X    |
| Tableau 16 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par l'alphabétisation du chef du ménage.....                       | X    |
| Tableau 17 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par le niveau d'instruction du chef du ménage.....                 | XI   |
| Tableau 18 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par le sexe du chef du ménage .....                                | XII  |
| Tableau 19 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par situation matrimoniale du chef de ménage.....                  | XII  |
| Tableau 20 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par taille du ménage .....                                         | XIII |
| Tableau 21: Pauvreté multidimensionnelle versus pauvreté monétaire de l'ensemble de la population et des enfants (%) .....  | XIII |

## LISTE DES GRAPHIQUES

|                                                                                                              |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 1 : Etapes du processus de mise en œuvre de l'IPM du Mali.....                                     | 4   |
| Graphique 2: Pourcentage de personnes pauvres par niveau de privation.....                                   | 16  |
| Graphique 3: Pourcentage de personnes privées dans chaque indicateur (%) .....                               | 17  |
| Graphique 4 : Pourcentage de personnes pauvres et privées dans chaque indicateur (%) ....                    | 19  |
| Graphique 5 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par milieu de résidence .....                       | 21  |
| Graphique 6 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par région.....                                     | 23  |
| Graphique 7: IPM par région .....                                                                            | 24  |
| Graphique 8: Contribution des indicateurs à la pauvreté par groupe d'âge.....                                | 26  |
| Graphique 9 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, selon l'alphabétisation du chef du ménage.....     | 28  |
| Graphique 10 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par niveau d'instruction du chef du ménage.....    | 30  |
| Graphique 11 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par sexe du chef de ménage .....                   | 31  |
| Graphique 12 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par situation matrimoniale du chef de ménage ..... | 33  |
| Graphique 13 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par taille du ménage.....                          | 35  |
| Graphique 14 : Robustesse de tout seuil par région .....                                                     | 38  |
| Graphique 15 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle .....                                               | 42  |
| Graphique 16 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants.....                                    | 42  |
| Graphique 17 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle par région.....                                     | 43  |
| Graphique 18 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants par région .....                        | 44  |
| Graphique 19 : Structure de l'IPM du Mali selon les dimensions, indicateurs et poids .....                   | VII |

## SIGLES ET ACRONYMES

|                     |                                                                                                              |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AF</b>           | : Alkire-Foster                                                                                              |
| <b>AMO</b>          | : Assurance Maladie Obligatoire                                                                              |
| <b>CEDEAO</b>       | : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest                                                    |
| <b>CM</b>           | : Chef de ménage                                                                                             |
| <b>CPS/SE</b>       | : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education                                            |
| <b>CPS/SS-DS-PF</b> | : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Santé, Développement Social, Promotion de la Famille |
| <b>CREDD</b>        | : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable                                   |
| <b>CT-CSLP</b>      | : Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté                                         |
| <b>CT- PRODESS</b>  | : Comité Technique du Programme de Développement Socio-Sanitaire                                             |
| <b>EMOP</b>         | : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages                                                         |
| <b>FSEG</b>         | : Faculté des Sciences Économiques et de Gestion                                                             |
| <b>INSTAT</b>       | : Institut National de la Statistique                                                                        |
| <b>IPM</b>          | : Indice de Pauvreté Multidimensionnelle                                                                     |
| <b>MNT</b>          | : Maladies non transmissibles                                                                                |
| <b>NEET</b>         | : Not in Education, Employment or Training (Ni en éducation, ni en emploi et ni en formation)                |
| <b>ODD</b>          | : Objectifs du Développement Durable                                                                         |
| <b>ODHD/LCP</b>     | : Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté                             |
| <b>OPHI</b>         | : Initiative sur la Pauvreté et le Développement Humain de l'Université d'Oxford                             |
| <b>PDIs</b>         | : Personnes déplacées internes                                                                               |
| <b>PNUD</b>         | : Programme de Nations Unies pour le Développement                                                           |
| <b>RAMED</b>        | : Régime d'Assistance Médicale                                                                               |
| <b>RGPH5</b>        | : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 5 <sup>ème</sup> édition                             |
| <b>SNEDD</b>        | : Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable                                           |
| <b>UEMOA</b>        | : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine                                                              |

## RESULTATS CLES

L'indice de la pauvreté multidimensionnelle du Mali (IPM-Mali) est une statistique officielle permanente qui mesure la pauvreté multidimensionnelle au Mali. Elle complète la mesure de la pauvreté monétaire, et permet ainsi une meilleure compréhension de l'ampleur et des caractéristiques de la pauvreté au Mali, afin de mieux orienter des actions ciblées pour réduire efficacement la pauvreté dans le pays.

L'IPM-Mali repose sur la méthode Alkire-Foster (AF), basée sur l'approche de comptage des privations multiples que les personnes pauvres subissent. Sa construction a impliqué divers acteurs techniques et politiques, et reflète le contexte national en matière de pauvreté et des priorités stratégiques. Les résultats présentés dans ce rapport, offrent ainsi une analyse détaillée de la pauvreté multidimensionnelle, en évaluant les multiples privations non monétaires qui subissent les populations pauvres à travers dix-neuf indicateurs regroupés en cinq dimensions : la santé, l'éducation, l'emploi, l'hygiène de vie et l'assainissement, et les conditions de vie.

L'incidence de la pauvreté (H) indique que près de la moitié de la population (46,6 %) vivent dans une situation de pauvreté multidimensionnelle, soit un peu plus de dix millions de maliens. L'intensité de la pauvreté (A) montre que chaque personne pauvre au Mali est, en moyenne, privée dans 69,4 % des indicateurs pondérés, ce qui signifie qu'elle est confrontée à des privations dans près de trois dimensions et demie de la pauvreté. L'indice, calculé en combinant l'incidence et l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle, s'élève à 0,323, ce qui implique que toute diminution du nombre de personnes pauvres ou des privations qu'elles subissent se traduit directement par une réduction de l'IPM du Mali.

Les privations les plus fréquemment associées à la pauvreté multidimensionnelle au Mali incluent le faible achèvement de l'enseignement fondamental (44,0 % de maliens sont pauvres et privés dans cet indicateur), le manque d'accès à l'assurance maladie (46,4 %), l'absence de systèmes d'évacuation adaptés pour les eaux usées (44,8 %) ainsi que pour les ordures ménagères (42,6%), la vulnérabilité de l'emploi (44,0 %), et le manque d'accès à l'information (40,4 %). La réduction de ces privations constitue une priorité pour diminuer significativement l'IPM-Mali et améliorer les conditions de vie des populations.

L'incidence de la pauvreté en milieu rural est significativement plus élevée qu'en milieu urbain (54,4 % contre 21,4 %) et en est de même pour l'intensité de la pauvreté et la valeur de l'IPM, ce qui signifie que les zones rurales sont les plus touchées par la pauvreté, qui requièrent l'attention particulière des politiques. Par contre, le District de Bamako a l'incidence la plus faible avec 12,6 % contre 30,6 % pour les autres villes.

Le groupe des régions constitué de Kayes, Mopti, Tombouctou, Kidal et Taoudenni présente des niveaux élevés de pauvreté multidimensionnelle qui ne sont pas significativement différents entre eux. La région de Ménaka est la plus pauvre du pays, avec un taux de pauvreté de 93,4 %, une intensité de pauvreté égale à 82,1 %, et un IPM de 0,767. Ce dernier chiffre est neuf fois plus élevé qu'à Bamako, la région la moins pauvre du Mali.

Les enfants sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle au Mali. Les moins de 15 ans, qui représentent près de la moitié de la population, ont un IPM de 0,347 et une incidence de 50 %. Les 0–17 ans suivent une tendance similaire. À l'inverse, les jeunes de 15 à 24 ans sont les moins affectés par la pauvreté multidimensionnelle, avec un IPM de 0,268 et une incidence de 38,8 %. Chez les personnes de la tranche d'âge 25-34 ans, l'incidence et l'intensité de la pauvreté ainsi que la valeur de l'IPM, sont proches de la moyenne nationale. L'intensité de la pauvreté reste similaire pour tous les groupes d'âge,

autour de 69 %, ce qui signifie que les personnes pauvres font face à peu près au même nombre de privations, quel que soit leur âge.

Les ménages de petite taille (1 à 3 personnes), bien qu'ils ne représentent que 3,8 % de la population, affichent un IPM de 0,260 et un taux de pauvreté de 38,8 %, soit des niveaux inférieurs à la moyenne nationale et aux autres types de ménages. D'autre part, les ménages formés d'au moins 4 personnes, sont les plus pauvres : ceux de 4 à 6 personnes présentent un IPM de 0,314 et un taux de pauvreté de 45,1 %, tandis que les ménages de 7 à 10 personnes et ceux de plus de 10 personnes atteignent des niveaux d'IPM similaires, respectivement 0,331 et 0,329, avec des taux de pauvreté de 47,4 % et 47,6 %.

L'analyse des contributions de chaque indicateur à l'IPM-Mali montre que les indicateurs de la dimension Education sont les plus déterminants de la pauvreté, particulièrement l'indicateur d'années de scolarité (les privations dans cet indicateur contribuent à hauteur de 13,6 % à la valeur de l'IPM). Elle est suivie de la dimension santé par les privations en assurance maladie (9,6 %), et enfin par la dimension d'emploi où c'est l'indicateur d'emploi vulnérable qui contribue le plus à l'IPM (9,1 %). Cette analyse de la composition de la pauvreté est également menée pour chaque groupe de population étudié, permettant ainsi d'orienter efficacement les actions en assurant un ciblage stratégique et coordonné.

Enfin, l'IPM-Mali ne remplace pas la mesure de la pauvreté monétaire mais la complète, afin d'orienter plus efficacement les politiques publiques vers une éradication totale de la pauvreté sous toutes ses formes. L'analyse de chevauchement entre les deux mesures met en évidence qu'un peu plus d'un quart de maliens (26,2 %) cumulent les deux formes de pauvreté, et le chiffre s'élève à 28,6 % chez les enfants âgés de 0 à 17 ans. Par ailleurs, 20,4 % des individus sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sans être considérés comme pauvres sur le plan monétaire, tandis que 17,8 % sont pauvres monétairement, mais non multidimensionnellement.

Les tests de robustesse menés montrent que l'ordre de classement entre les régions du Mali (y compris le district de Bamako) selon la valeur de leur IPM, est stable et maintenu la plupart du temps (90,7 %) lorsque le seuil de pauvreté est modifié entre les valeurs de 50 % (privé dans au moins deux dimensions et demie) et 70 % (privé dans au moins trois dimensions et demie). Ces résultats soulignent de la robustesse technique de l'IPM-Mali, ce qui offre une base solide et stable pour la conception et l'action coordonnées de réduction de la pauvreté multidimensionnelle au Mali.



# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte

Pays de l'Afrique de l'ouest, le Mali a une superficie de 1.241.238 km<sup>2</sup> et fait partie des pays les plus vastes du continent africain. Selon les résultats du RGPH5, la population du Mali est de 22 millions 395 mille 489 habitants en 2022 dont, 47,2% de jeunes de moins de 15 ans ; 49,9% de personnes âgées de 15 à 64 ans et 49,7% de femmes. L'âge moyen de la population est de 21,4 ans et le taux de croissance annuel de la population ressort à 3,3%. L'essentielle de la population (69,7 %) vit en milieu rural avec une espérance de vie de 58,7 ans pour l'ensemble des maliens. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, respectivement 60,5 ans contre 57,1 ans. Ainsi, sa forte croissance démographique, la faible productivité du secteur agricole et le changement climatique représentent des défis majeurs pour la sécurité alimentaire.

En effet, depuis 2012, le Mali traverse une période marquée par une instabilité multidimensionnelle, notamment dans les régions du nord et du centre du pays. Cette situation résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, dont l'apparition de mouvements armés, l'installation de groupes extrémistes violents et des tensions communautaires récurrentes. Ces dynamiques ont entraîné des perturbations dans la fourniture des services sociaux de base et ont affecté les conditions de vie des populations, particulièrement dans les zones les plus touchées. Bien que certaines améliorations aient été observées en matière de sécurité, l'environnement demeure fragile et continue d'influencer les perspectives économiques, sociales et institutionnelles du pays.

Malgré l'instabilité politique et les nombreux défis sécuritaires, l'économie malienne a connu entre 2019 et 2023 une croissance modeste mais résiliente, avec un taux de croissance moyen de 3,1 %. Après un recul de -1,2 % en 2020, principalement dû à la pandémie de Covid-19, le pays a connu une reprise progressive, atteignant 4,7 % en 2023. Cette reprise a toutefois été freinée par une série de chocs : la fermeture des marchés régionaux due aux sanctions de l'UEMOA et de la CEDEAO en 2022, la crise cotonnière, la crise en Ukraine, et les difficultés de financement des politiques publiques. La capacité de l'État à répondre de manière cohérente aux besoins de développement a donc été réduite, affectant notamment la mise en œuvre des stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté (Rapport 2024 de mise en œuvre du CREDD).

La détérioration de la situation sécuritaire s'est traduite par une augmentation significative du nombre de personnes déplacées internes (PDI), passant de 207 751 en 2019 à un pic de 412 387 en 2022, avant de connaître une baisse relative en 2023 à 354 739 personnes, un fléchissement lié à une amélioration de la sécurité. La situation reste préoccupante, car près de 57 % de ces déplacés sont des femmes et 58 % sont des enfants, ce qui accentue la vulnérabilité de ces groupes. Par ailleurs, 1 659 écoles étaient fermées en 2023, affectant près de 200 000 enfants et plus de 3 000 enseignants, compromettant ainsi l'accès à l'éducation pour une génération entière dans certaines zones (Rapport 2024 de mise en œuvre du CREDD).

Le système de protection sociale reste ainsi très limité, avec moins de 2 millions de personnes immatriculées à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) sur une population de plus de 21 millions d'habitants. Malgré l'enregistrement de 215 922 nouveaux bénéficiaires au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) en 2023, cela ne représente que 7,2 % de l'objectif programmé, en raison notamment

de la faible mobilisation des ressources. Le cumul des bénéficiaires immatriculés au RAMED depuis 2011 s'élève à 3,4 millions, ce qui reste insuffisant pour garantir une couverture sanitaire universelle.

De même, l'accès aux infrastructures sanitaires est resté quasi stagnant, avec un taux de couverture de 58,7 % en 2022, loin de l'objectif national de 70 % fixé dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD). L'absence de construction de nouveaux centres de santé explique en partie cette stagnation, particulièrement marquée dans les zones rurales.

La situation épidémiologique au Mali est marquée par le paludisme, les maladies non transmissibles (MNT) et la menace des fièvres hémorragiques. Le paludisme est la cause majeure de morbidité et de mortalité, en particulier chez les enfants. Au Mali en 2023, il est la première cause de mortalité, avec un taux de 24,4 % et le taux de couverture géographique en services de santé dans un rayon de 5 km est de 59 % (CT- PRODESS 2024).

En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle de l'enseignement fondamental s'est établi à 81,3 % en 2023, en légère progression par rapport à 2019 (79,9 %), mais reste en deçà de la cible fixée à 83 %. Cette progression masque toutefois des fluctuations annuelles et des disparités entre les sexes, avec un TBS de 83,9 % pour les garçons contre 78,5 % pour les filles, soit un indice de parité de 0,94, en amélioration constante (Annuaire statistique 2023/CPS-SE).

Concernant le taux d'achèvement au deuxième cycle de l'enseignement fondamental, il a atteint 50,1 % en 2023, après une hausse marquée entre 2019 et 2021 (de 47,7 % à 51,1 %), suivie d'un recul en 2022 (46,2 %) puis d'un redressement de près de 4 points. Ces chiffres traduisent à la fois des progrès notables et une fragilité persistante de l'accès et de la continuité scolaires des jeunes (Annuaire statistique 2023/CPS-SE).

L'incidence de la pauvreté monétaire s'établissait à 43,9 % en 2023, en baisse par rapport à 45,5 % en 2022. Cette amélioration modeste pourrait être attribuée à la bonne campagne agricole de 2022/2023, ayant contribué à ralentir l'inflation, notamment sur les céréales locales (mil, sorgho, maïs). Toutefois, cette baisse de la pauvreté monétaire masque les dimensions structurelles et non monétaires de la pauvreté qui affectent profondément les conditions de vie des populations (Rapport 2024 de mise en œuvre du CREDD).

Face à la complexité des réalités vécues par les populations, la pauvreté au Mali ne doit plus être abordée uniquement sous son aspect monétaire, car elle résulte de privations multiples, interdépendantes et souvent persistantes dans plusieurs dimensions essentielles du bien-être. Dans ce contexte, le lancement d'un IPM national fondé sur la méthode Alkire-Foster traduit la volonté de doter le pays d'un outil rigoureux et opérationnel pour mieux comprendre, suivre et combattre la pauvreté sous toutes ses formes, en tenant compte des vulnérabilités structurelles et des aspirations à l'équité sociale.

## **1.2. Processus d'élaboration d'un IPM national pour le Mali**

Le projet d'élaboration d'un Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) national pour le Mali a débuté en septembre 2024, avec deux réunions clés réunissant toutes les parties prenantes, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT-CSLP), l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP), la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako (FSEG), l'Initiative sur la Pauvreté et le Développement Humain de l'Université d'Oxford (OPHI) et le Programme de Nations Unies pour le

Développement (PNUD). Lors de ces réunions, l'IPM a été reconnu comme un outil de politique publique efficace, approuvé et mis en œuvre avec le soutien des responsables du pays et l'implication des différentes parties prenantes, organisées en Comité de Pilotage et Comité Technique.

Il a été convenu que le Comité Technique soit dirigé par l'INSTAT et composé de cadres techniques de cette institution ainsi que d'autres institutions nationales pertinentes pour la mesure de la pauvreté au Mali, telles que la CT-CSLP, l'ODHD-LCP, et l'Université du Mali. Ce Comité est responsable de :

- réaliser les calculs préliminaires et officiels de la mesure de pauvreté multidimensionnelle ;
- conseiller les décideurs politiques sur la paramétrisation et la structure technique de la mesure ;
- effectuer toutes les vérifications nécessaires pour garantir la stabilité de la mesure avant son adoption officielle et permanente dans le pays ;
- rédiger des rapports techniques pour expliquer la procédure de calcul de la mesure.

Dans une dynamique d'élargissement et de renforcement de l'expertise, le Comité Technique a été étendu à des structures sectorielles stratégiques, en particulier la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/SE) et la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Santé, Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF), afin de mieux appréhender les différentes dimensions du phénomène de la pauvreté et d'en affiner les outils de mesure.

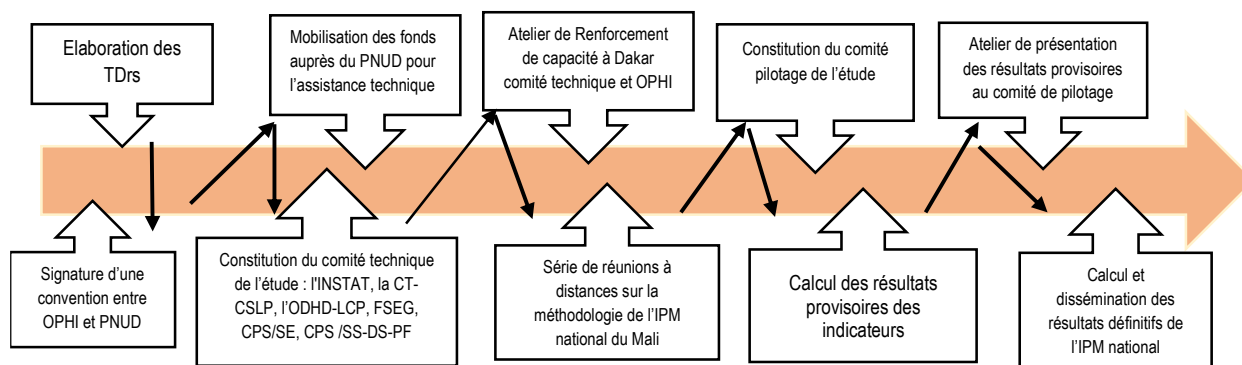
Il a été également convenu que le Comité de Pilotage de l'IPM du Mali soit constitué des membres des commissions "nomenclatures, normes et méthodes statistiques" du Conseil National de la Statistique (CNS), présidée par le Directeur Général de l'INSTAT. Dans le processus de construction de l'IPM du Mali, ce Comité est responsable de :

- guider et valider les décisions relatives à la structure nationale de l'IPM du Mali ;
- valider l'IPM du Mali en tant que statistique officielle et outil d'orientation des actions de politiques publiques au niveau national ;
- proposer des recommandations pour l'intégration de l'IPM du Mali dans le processus d'élaboration, de suivi et d'évaluation des stratégies nationales de développement.

À la suite des réunions préparatoires, le Comité Technique a bénéficié d'une formation technique à Dakar assurée par l'OPHI. La fin de cette séance a marqué le démarrage effectif des travaux de production de l'IPM du Mali. Pendant le processus, des réunions hebdomadaires étaient tenues avec les experts de l'OPHI pour une assistance technique dans la création des indicateurs et calcul de l'IPM pour le Mali.

Dans ce processus, les membres du Comité Technique ont d'abord identifié un ensemble d'indicateurs pertinents pour mesurer la pauvreté dans le contexte malien. Toutes les définitions et les aspects conceptuels et techniques du calcul des indicateurs ont été largement discutés lors de ces réunions hebdomadaires. Cela a permis de définir une structure techniquement et conceptuellement robuste de l'IPM du Mali, présentée avec des résultats détaillés dans les sections suivantes. Le graphique 1 montre les étapes suivies dans ce processus.

**Graphique 1 : Etapes du processus de mise en œuvre de l'IPM du Mali**



## 2. INTERET D'UN IPM NATIONAL POUR LE MALI

La pauvreté ne se limite pas à un faible niveau de revenu : elle est multidimensionnelle et touche des aspects fondamentaux de la vie humaine tels que la santé, l'éducation, les conditions de vie, l'accès à l'eau potable, à l'électricité, ou encore la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, il est essentiel de disposer d'outils capables de capturer cette complexité pour orienter efficacement les politiques publiques.

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) constitue, à ce titre, un instrument particulièrement pertinent. Il offre une vue d'ensemble du niveau de pauvreté multidimensionnelle et de sa composition. Cela permet non seulement d'avoir un aperçu général de la pauvreté nationale, mais aussi de réaliser des analyses plus détaillées et approfondies sur des domaines spécifiques (comme les régions, les secteurs et les groupes démographiques). Ainsi, l'IPM est une statistique clé de la pauvreté multidimensionnelle, utilisée par les décideurs politiques de plus de 40 pays pour suivre de près les conditions de vie de leur population et concevoir des politiques efficaces pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes. D'après leurs expériences, l'IPM va au-delà d'une simple mesure de la pauvreté et devient un véritable outil de gestion des politiques publiques qui permet de :

- compléter les mesures monétaires de la pauvreté ;
- suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps ;
- attribuer des ressources par secteur ou par région ;
- cibler les régions, les groupes ou les ménages marginalisés afin de ne laisser personne de côté ;
- coordonner les politiques entre les secteurs et les niveaux de gouvernement ;
- évaluer et adapter les politiques ;
- faire un suivi de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et d'autres objectifs nationaux/internationaux ;
- promouvoir la transparence et la responsabilité.

La Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024–2033) ambitionne de transformer structurellement l'économie malienne afin de générer des opportunités durables pour l'ensemble de la population. En valorisant les spécificités locales et en encourageant une planification territoriale harmonieuse, le Mali cherche à promouvoir un développement inclusif, équitable et résilient.

Dans cette dynamique, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle du Mali (IPM-Mali), représente un outil stratégique essentiel. Il permet d'identifier avec précision les privations subies par les populations à travers les différentes régions du pays, en mettant en lumière les inégalités et les vulnérabilités spécifiques. En fournissant des données désagrégées et multidimensionnelles, l'IPM du Mali alimentera la SNEDD en informations pertinentes pour orienter les politiques publiques, adapter les interventions aux réalités locales, et mieux cibler les investissements en faveur des territoires les plus défavorisés.

Ainsi, l'IPM du Mali pourra contribuer directement aux objectifs de la SNEDD en facilitant la réduction des inégalités, le renforcement des capacités territoriales et la construction d'un avenir partagé, centré sur l'équité et la durabilité. L'IPM du Mali pourrait servir notamment à :

- évaluer le niveau de pauvreté multidimensionnelle dans le pays ;
- comparer la pauvreté entre les territoires et les groupes de population ;
- suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps pour vérifier si elle diminue ;

comprendre comment la pauvreté se manifeste, grâce aux informations fournies par les différents indicateurs de l'IPM.

### 3. METHODOLOGIE

#### 3.1. Calcul de l'IPM du Mali

L'IPM du Mali est construit en utilisant la méthode de mesure de la pauvreté multidimensionnelle développée par Alkire et Foster (2011)<sup>1</sup>. Cette méthode utilise une approche de comptage pour identifier les personnes pauvres et prend expressément en compte les privations auxquelles elles font face de façon simultanée. Elle permet non seulement d'identifier qui est pauvre, mais elle innove également en intégrant l'ampleur ou l'intensité de la condition de pauvreté multidimensionnelle.

La méthode peut être résumée selon les étapes suivantes :

##### 1. Créer un profil de privation pour chaque individu

La première étape consiste à créer un profil de privation pour chaque individu. Pour chacun des indicateurs inclus dans la structure de l'IPM, la réalisation de chaque individu est comparée au seuil de privation. Cela permet, tout d'abord, d'identifier si l'individu est privé ou non dans chaque indicateur.

Par exemple, on commence par examiner si la personne bénéficie de services sanitaires adéquats, d'un accès à l'eau potable, si tous les enfants vont à l'école, si les adultes ont un travail décent, etc.

##### 2. Applications des pondérations à chacune des privations

Des pondérations (qui une fois additionnées sont égales à 1, ou 100%) sont ensuite appliquées à chacune des privations, lesquelles seront additionnées de sorte que chaque individu se voit attribué un score de privation indiquant le pourcentage de privations pondérées qu'il subit.

##### 3. Identification des personnes pauvres

Une fois le score de privation de chaque individu est créé, un individu est identifié comme étant multidimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur ou égal au seuil de pauvreté multidimensionnelle établi qui peut, par exemple, être fixé à 20%, 33%, 40%, etc. Le seuil représente la proportion de privations pondérées à partir de laquelle une personne est identifiée comme multidimensionnellement pauvre.

##### 4. Agrégation des informations

Après avoir identifié chaque individu comme pauvre ou non pauvre multidimensionnellement, les informations sont agrégées dans trois statistiques :

- a) **L'incidence de la pauvreté (H)** : qui correspond à la proportion d'individus identifiés comme multidimensionnellement pauvres, également appelée « taux de pauvreté multidimensionnelle ». Il s'agit du pourcentage d'individus parmi la population totale dont le score de privation est supérieur ou égal au seuil de pauvreté défini.
- b) **L'intensité de la pauvreté (A)** : qui désigne la proportion moyenne d'indicateurs pondérés dans lesquels les personnes pauvres sont privées, soit le score moyen de privation pour l'ensemble des individus pauvres.
- c) **L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)** est ensuite calculé comme le produit de ces deux statistiques [ $IPM = H \times A$ ]. L'IPM peut être interprété comme le pourcentage de privations que les pauvres subissent par rapport aux privations possibles que connaîtrait la société si toutes les personnes étaient en situation de privation dans

---

<sup>1</sup> Alkire, S. and J. Foster (2011). "Counting and Multidimensional Poverty Measurement". *Journal of Public Economics*.

tous les indicateurs simultanément. Ainsi, la réduction du nombre de personnes pauvres (incidence ou taux de pauvreté, H) ou du nombre de privations que les personnes pauvres subissent (intensité de la pauvreté, A), se traduira immédiatement par une réduction de l'IPM.

Les principaux indices (H, A et IPM) sont calculés au niveau national. Mais, grâce aux propriétés mathématiques que ces indices remplissent, il est possible de :

- 1) désagréger les indices nationaux pour savoir quel est le niveau de pauvreté de différents sous-groupes de la population (régions, groupes d'âge, milieu de résidence, etc.) ;
- 2) décomposer les indices nationaux et ceux calculés pour les sous-groupes de la population pour identifier les privations qui se combinent le plus souvent avec la pauvreté, ainsi que leur contribution à la situation de pauvreté.

### **3.2. Source de données**

Les données utilisées pour le calcul et l'analyse de l'IPM du Mali sont issues de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) de 2023. Il s'agit d'un dispositif permanent de collecte permettant à l'institut de répondre aux besoins de suivi et d'évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté devenu en 2016 le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) arrimés aux Objectifs du Développement Durable (ODD) ainsi qu'à ceux de l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » de l'Union Africaine ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.

L'EMOP-2023 porte sur un échantillon de 8 888 ménages ordinaires tirés par sondage aléatoire à deux degrés, stratifié selon les régions et le milieu de résidence (urbain et rural). L'échantillon est composé de 1 136 grappes et dans chacune d'elles 6 ménages sont tirés aléatoirement, excepté à Kidal où 12 ménages sont tirés par grappe. L'enquête couvre l'ensemble de la population du Mali, à l'exception de la population nomade et semi-nomade, les personnes déplacées, les corps diplomatique et consulaire, et les personnes résidant dans les hôpitaux, prisons, camps militaires et casernes, hôtels, et résidences universitaires.

L'EMOP est une enquête d'envergure nationale réalisée annuellement en quatre passages. Chaque passage comprend des modules d'enquête différents, certains d'entre eux étant collectés plusieurs fois au cours de l'année. Les passages de l'enquête couvrent trois mois de collecte. Les résultats sont représentatifs au niveau national, dans chacune des régions et le district de Bamako, et selon le milieu de résidence. Il est possible d'inclure de nouveaux thèmes (modules) une ou plusieurs fois en fonction des besoins des utilisateurs ou à la demande d'autres structures sectorielles. Il faut aussi noter qu'à cause de l'insécurité, l'enquête ne couvre que les zones accessibles au moment des périodes de collecte.

La présente édition EMOP-2023 a utilisé comme base de sondage le RGPH-5 réalisé en 2022. Elle est la douzième d'une série dont la première génération a démarré en avril 2011. La collecte des données a été réalisée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Les données disponibles dans l'EMOP-2023 ont guidé la sélection des indicateurs par les membres du Comité Technique. Tout le travail de codification dans le cadre de ce travail a été réalisé en utilisant le logiciel Stata afin d'aboutir à la structure retenue de l'IPM du Mali.



### 3.3. Structure de l'IPM du Mali

La structure de l'IPM du Mali est le résultat d'un processus de consultation extensif qui a eu lieu durant plusieurs mois au cours des réunions et d'ateliers du Comité Technique, et des séances de validation auprès du Comité de Pilotage. Cette structure est donc issue d'un **consensus interinstitutionnel** qui a impliqué les parties prenantes mentionnées dans le processus de construction.<sup>2</sup>

Les indicateurs et dimensions qui ont été retenus pour l'IPM du Mali sont ceux qui peuvent être calculés avec l'EMOP 2023 et qui relèvent des plans de développement et de lutte contre la pauvreté guidant des politiques publiques courantes ou potentielles dans le pays<sup>3</sup>. Les indicateurs retenus font partie d'un univers plus large d'indicateurs qui pourraient être mesurés dans le contexte du Mali.

En utilisant les informations disponibles dans l'EMOP, les privations en matière d'éducation, de santé, de l'hygiène de vie et assainissement, de conditions de vie et de l'emploi sont appréhendées à l'aide de 19 indicateurs répartis dans cinq (5) dimensions :

deux (2) indicateurs pour mesurer le niveau d'éducation (nombre d'années de scolarité et la fréquentation scolaire des enfants),

trois (3) indicateurs pour appréhender la santé (le recours aux services de santé y compris les tradithérapeutes où accès aux services de santé en cas de besoin, l'alimentation et nutrition et l'assurance maladie) ;

quatre (4) indicateurs pour mesurer l'hygiène de vie et assainissement (eau potable, installations sanitaires, évacuation des ordures et évacuation des eaux usées) ;

sept (7) indicateurs pour évaluer les conditions de vie (électricité, accès à un logement décent, accès à l'information, mobilité, autres actifs, accès à des terres agricoles et non agricoles sûres et accès aux services financiers) et

trois (3) indicateurs pour mesurer l'emploi (sous-emploi, emploi vulnérable, NEET).

Une pondération égalitaire a été attribuée à chaque dimension (1/5 ou 20%), ainsi qu'aux indicateurs d'une dimension donnée.<sup>4</sup> Cela souligne la valeur ou l'importance égale de chaque dimension, et de chaque indicateur au sein de chaque dimension, dans la pauvreté vécue par les personnes au Mali.

Les dimensions, les indicateurs et leurs seuils de privation respectifs ont été choisis en tenant compte à la fois du contexte national, des priorités définies par les politiques publiques et des standards méthodologiques. Les cinq dimensions retenues reflètent les principaux domaines de privations vécues au Mali, en cohérence avec les objectifs de développement du pays : accès à l'éducation, à la santé, à des conditions de vie dignes, à un environnement sain et à une insertion économique durable. Les indicateurs sélectionnés permettent de saisir des privations majeures, en lien direct avec les cadres législatifs et stratégiques nationaux, notamment la SNEDD (voir tableau 1).

---

<sup>2</sup> Cette structure a été validée par le Comité Technique ainsi que par le Comité de Pilotage, composés des différentes structures mentionnées dans la section 1.2.

<sup>3</sup> Les dimensions ainsi que leurs indicateurs qui n'ont pu être retenus sont : *Environnement et résilience aux changements climatiques* (Exposition aux chocs climatiques et Accès à des infrastructures de résilience) et *Paix et Sécurité* (Accès à une justice équitable, Insécurité et Victime de violence physique, psychologique, sexuelle).

<sup>4</sup> D'autres structures de pondérations ont été calculées et comparées pour analyser la robustesse des résultats (stabilité des résultats). L'analyse est présentée dans la section 5 de ce rapport.

### **Seuil de privation**

La méthode Alkire-Foster utilise un double seuil. D'abord, il faut déterminer si une personne est privée ou pas dans chaque indicateur à l'aide d'un seuil de privation pour chaque indicateur. Si la réalisation de chaque individu est inférieure au seuil de privation de l'indicateur, alors cette personne est privée dans cet indicateur.

Les seuils de privation ont été définis en se basant sur divers documents de politique publique et de développement national. Parmi ces documents figurent :

- Loi n°99-046 du 28 Décembre 1999 portant loi d'Orientation sur l'éducation ;
- Programme Décennal de Développement de l'Education et de la Formation Professionnelle 2ème génération (PRODEC 2) 2019-2028 ;
- Programme de Développement Socio-Sanitaire (PRODESS IV) 2014-2023 ;
- SNEDD (Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable) 2024-2033 ;
- Vision prospective Mali 2063.

De cette façon, chaque indicateur a une justification par son importance pour la politique publique et son évolution peut être suivie en analysant son impact sur la politique spécifique qui le concerne (voir tableau 1).

### **Seuil de pauvreté**

La méthode Alkire-Foster utilise un second seuil, le seuil de pauvreté (k) qui permet d'identifier si une personne est multidimensionnellement pauvre ou non-pauvre, en comparant ce seuil avec la part des privations pondérées qu'elle subit, soit son score de privation. Dans le contexte du Mali, le seuil de pauvreté qui a été retenu est de  $k=60\%$ , ce qui signifie qu'une personne est pauvre si elle subit des privations dans au moins 60 % des indicateurs pondérés, équivalant à être privée dans au moins trois dimensions sur les cinq considérées. Une personne qui est privée dans un ensemble d'indicateurs dont le score de privation est supérieur ou égal à 60 %, est considérée comme multidimensionnellement pauvre. Ce seuil de pauvreté permet ainsi d'identifier les personnes au Mali confrontées à un grand nombre de privations, vivant ainsi dans une condition de pauvreté.

**Tableau 1 : Structure de l'IPM du Mali : dimensions, indicateurs, poids et taux de comptage non censurés**

| Dimensions | Indicateurs                                                                                       | Justification normative<br>Pourquoi cet indicateur est-il important ?                                                                                                                             | Seuil de privation : le ménage et tous ses membres sont privés si...                                                                                                                  | Poids des dimensions (%) | Poids des indicateurs (%) | Taux de comptage non censurés (%) |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Éducation  | Années de scolarité                                                                               | Selon l'article 26 de la loi n°99-046 du 28 Décembre 1999, la scolarisation est un droit pour tous les enfants jusqu'au niveau fondamental et un devoir pour les parents.                         | Aucun membre âgé de 15 ans et plus n'a complété 9 ans de scolarité (n'a atteint le fondamental) *                                                                                     | 20                       | 10,0                      | 71,17                             |
|            | Fréquentation scolaire                                                                            | En raison de l'insécurité, l'accès à l'éducation est entravé dans de nombreuses régions, et le faible niveau de scolarisation impacte les opportunités futures.                                   | Au moins un enfant en âge de scolarité (6-14 ans) ne fréquente pas l'école                                                                                                            |                          | 10,0                      | 50,61                             |
| Santé      | Recours aux services de santé/Accès aux services de santé (et non conventionnel) en cas de besoin | La réduction de la morbidité est une priorité dans les politiques publiques, notamment dans le PRODESS 2014-2023.                                                                                 | Au moins un membre du ménage a été malade ou blessé pendant les 3 derniers mois et n'a pas fait une consultation médicale y compris les tradithérapeutes, quelle qu'en soit la raison | 20                       | 6,7                       | 52,83                             |
|            | Alimentation et nutrition                                                                         | La crise humanitaire a fortement affecté l'accès à la nourriture au Mali, surtout pour les populations déplacées. La sécurité alimentaire est une priorité dans la nouvelle stratégie post-CREDD. | Le ménage a eu des difficultés à se nourrir au cours des 12 derniers mois                                                                                                             |                          | 6,7                       | 45,66                             |
|            | Assurance maladie                                                                                 | Dans les documents de politique sociale, le gouvernement souhaite poursuivre le processus d'opérationnalisation du                                                                                | Aucun membre du ménage n'a une assurance maladie                                                                                                                                      |                          | 6,7                       | 93,08                             |

| Dimensions                       | Indicateurs                | Justification normative<br>Pourquoi cet indicateur est-il important ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Seuil de privation : le ménage et tous ses membres sont privés si...                                                                                                                                 | Poids des dimensions (%) | Poids des indicateurs (%) | Taux de comptage non censurés (%) |
|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
|                                  |                            | Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                      |                          |                           |                                   |
| Hygiène de vie et assainissement | Eau potable                | Dans un contexte de crise, les conditions de vie se détériorent, particulièrement en milieu rural et dans les zones touchées par les conflits. L'eau potable, un logement sûr et l'électricité sont cruciaux pour le bien-être quotidien. A travers le post-CREDD, le Mali veut investir dans l'amélioration du capital humain et des conditions de vie des populations. | Le ménage utilise l'eau d'un puits traditionnel, de la surface, d'un porteur d'eau ou autre, ou le temps d'aller, attente et retour est de 30 minutes ou plus pendant la saison sèche ou pluvieuse** | 20                       | 5,0                       | 22,29                             |
|                                  | Installations sanitaires   | L'accès à des installations sanitaires adéquates est essentiel pour la dignité humaine et la prévention des maladies.                                                                                                                                                                                                                                                    | Le ménage utilise une latrine commune à plusieurs ménages, dans la nature, autres***                                                                                                                 |                          | 5,0                       | 64,48                             |
|                                  | Evacuation des ordures     | L'évacuation planifiée des ordures est essentielle pour la dignité humaine et la prévention des maladies.                                                                                                                                                                                                                                                                | Le ménage évacue les ordures dans la rue, caniveau, nature, tas d'immondice, font de l'enfouissement, incinération ou autres                                                                         |                          | 5,0                       | 79,54                             |
|                                  | Evacuation des eaux usées  | L'évacuation planifiée des eaux usées est essentielle pour la dignité humaine et la prévention des maladies.                                                                                                                                                                                                                                                             | Le ménage évacue les eaux usées dans la cour, rue, caniveau, nature ou autre                                                                                                                         |                          | 5,0                       | 85,57                             |
| Conditions de vie                | Electricité                | Dans un contexte de crise, les conditions de vie se détériorent, particulièrement en milieu rural et dans les zones touchées par les conflits. L'eau potable, un logement sûr et l'électricité sont cruciaux pour le bien-être quotidien. A travers le                                                                                                                   | Le ménage n'a pas d'électricité : ni EDM****, ni groupe électrogène, ni panneaux solaires                                                                                                            | 20                       | 2,9                       | 16,84                             |
|                                  | Accès à un logement décent | Dans un contexte de crise, les conditions de vie se détériorent, particulièrement en milieu rural et dans les zones touchées par les conflits. L'eau potable, un logement sûr et l'électricité sont cruciaux pour le bien-être quotidien. A travers le                                                                                                                   | Les matériaux du sol et des murs, ou du sol et du toit, ou des murs et du toit, ne sont pas adéquats*****                                                                                            |                          | 2,9                       | 48,11                             |

| Dimensions | Indicateurs                                         | Justification normative<br>Pourquoi cet indicateur est-il important ?                                                                                                                     | Seuil de privation : le ménage et tous ses membres sont privés si...                                                                                                                           | Poids des dimensions (%) | Poids des indicateurs (%) | Taux de comptage non censurés (%) |
|------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
|            |                                                     | post-CREDD, le Mali veut investir dans l'amélioration du Capital humain et des conditions de vie des populations.                                                                         |                                                                                                                                                                                                |                          |                           |                                   |
|            | Accès à l'information                               | L'accès à l'information permet aux individus de participer pleinement à la société, de prendre des décisions éclairées et de défendre leurs droits.                                       | Le ménage possède moins de trois des actifs suivants : radio, télévision, ordinateur, téléphone mobile, téléphone fixe                                                                         |                          | 2,9                       | 72,76                             |
|            | Mobilité                                            | La mobilité est essentielle pour l'autonomie économique.                                                                                                                                  | Le ménage ne possède pas de voiture et possède moins des deux des actifs suivants : vélo, moto, charrette, chameau, âne, cheval                                                                |                          | 2,9                       | 47,31                             |
|            | Autres actifs                                       | Les actifs sont importants pour la mesure des conditions de vie et des ménages.                                                                                                           | Le ménage possède moins de deux des actifs suivants : réfrigérateur, foyer, fer électrique, fer à charbon, ventilateur, climatiseur, groupe électrogène, panneau solaire, chauffe-eau, charrue |                          | 2,9                       | 47,42                             |
|            | Accès à des terres agricoles et non agricoles sûres | L'accès sécurisé aux terres agricoles est aussi essentiel pour la subsistance, notamment en période de conflits.                                                                          | Le ménage n'a pas accès à une terre agricole ou non agricole                                                                                                                                   |                          | 2,9                       | 22,45                             |
|            | Accès aux services financiers                       | L'accès aux services financiers est essentiel pour favoriser l'inclusion économique, réduire les inégalités et renforcer la stabilité sociale face aux défis de pauvreté et d'insécurité. | Aucun membre du ménage de 15 ans et plus n'a un compte dans les établissements financiers ou une carte prépayée                                                                                |                          | 2,9                       | 22,78                             |
| Emploi     | Sous-emploi                                         | Le taux de chômage et le revenu moyen reflètent la situation de précarité économique qui touche de nombreux Maliens. Cette problématique de l'emploi et du                                | Au moins un membre du ménage âgé de 15 ans et plus est au chômage ou est main d'œuvre potentielle*****                                                                                         | 20                       | 6,7                       | 33,59                             |
|            | Emploi vulnérable                                   |                                                                                                                                                                                           | Au moins un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus est travailleur pour compte propre ou aide familial                                                                                         |                          | 6,7                       | 89,33                             |

| Dimensions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Indicateurs | Justification normative<br>Pourquoi cet indicateur est-il important ?                                                                                                                                                                                       | Seuil de privation : le ménage et tous ses membres sont privés si...                       | Poids des dimensions (%) | Poids des indicateurs (%) | Taux de comptage non censurés (%) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | NEET        | chômage des jeunes constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics. Pour relever tous les défis, plusieurs programmes et projets ont été mis en œuvre notamment l'investissement massif dans la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes. | Au moins une personne âgée de 15-35 ans n'est ni en emploi, ni scolarisée, ni en formation |                          | 6,7                       | 43,73                             |
| <p>* Les personnes qui ont complété moins de 9 ans de scolarité mais ont un Diplôme d'Études Fondamentales, sont non-privées.</p> <p>** Si le temps d'accès à l'eau n'est pas disponible, la personne est considérée comme non-privée ou privée en fonction de la source d'eau.</p> <p>*** Si le lieu d'aisance est commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau, le ménage n'est pas privé.</p> <p>**** EDM correspond à "Énergie du Mali"</p> <p>***** Les matériaux pas adéquats du sol du logement du ménage sont : terre battue/sable, bouse d'animaux, autres. Les matériaux pas adéquats des murs du logement sont : banco, bois, tôle, paille, autres. Les matériaux pas adéquats du toit du logement sont : banco, chaume, paille, natte, autres.</p> <p>***** Une personne est sous-employée si elle travaille moins de 35 heures et qu'elle a moins de travail en raison de la conjoncture économique, si elle travaille moins pour un problème personnel ou autre (elle souhaiterait travailler plus, mais pour des raisons exogènes elle ne peut pas). Si la personne ne veut pas travailler plus ou l'horaire est fixé par la loi ou par l'employeur, elle n'est pas considérée en sous-emploi. Une personne est main d'œuvre potentielle si elle n'est pas employée et elle a cherché de l'emploi sur les 7 ou les 30 derniers jours mais serait disponible pour travailler dans plus de 2 semaines ; ou ne recherche pas activement de l'emploi, mais serait disponible pour travailler dans les 2 prochaines semaines ; ou ne recherche pas activement de l'emploi, mais serait disponible pour travailler si elle lui était proposée.</p> |             |                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                            |                          |                           |                                   |

## 4. PRINCIPAUX RESULTATS

Cette section vise à analyser les principaux résultats de l'IPM du Mali au niveau national. Il présente d'abord la valeur de l'IPM ainsi que l'incidence et l'intensité de la pauvreté parmi la population pauvre. Ensuite, il montre comment les personnes sont pauvres selon chaque indicateur en analysant la composition de la pauvreté.

### 4.1. Niveau, incidence et intensité de la pauvreté multidimensionnelle

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats liés à l'IPM du Mali pour 2023, y compris le taux de pauvreté parmi la population, également appelé incidence de la pauvreté (ou proportion de la population identifiée comme multidimensionnellement pauvre) ; et l'intensité de la pauvreté, ou la proportion moyenne d'indicateurs pondérés dans lesquels les personnes pauvres sont privées.

L'analyse montre qu'au niveau national, près de la moitié (46,6 %) de la population souffre de la pauvreté multidimensionnelle, soit un peu plus de dix millions de maliens vivent dans la pauvreté multidimensionnelle.<sup>5</sup> L'intensité de la pauvreté montre que chaque personne pauvre au Mali est, en moyenne, privée dans 69,4 % des indicateurs pondérés. L'IPM du Mali, calculé en multipliant le pourcentage de la population qui est multidimensionnellement pauvre par la part des privations pondérées auxquelles les personnes pauvres sont confrontées en moyenne, est égal à 0,323. Cela montre que les personnes pauvres au Mali subissent en moyenne 32 % de toutes les privations possibles. L'IPM du Mali est la statistique officielle car elle est plus précise et la plus sensible au changement, mais pour les utilisateurs non techniquement avertis, l'incidence peut être plus intuitive. Celle-ci est la raison pour laquelle ce rapport offre toujours une analyse des deux indicateurs.

**Tableau 2 : IPM et composantes de la pauvreté multidimensionnelle au Mali**

| Seuil de pauvreté (k) | Indice                          | Valeur | Intervalle de confiance (95%) |       |
|-----------------------|---------------------------------|--------|-------------------------------|-------|
| Valeur de k = 60%     | IPM                             | 0,323  | 0,310                         | 0,337 |
|                       | Incidence de la pauvreté (H, %) | 46,6   | 44,7                          | 48,5  |
|                       | Intensité de la pauvreté (A, %) | 69,4   | 69,0                          | 69,7  |

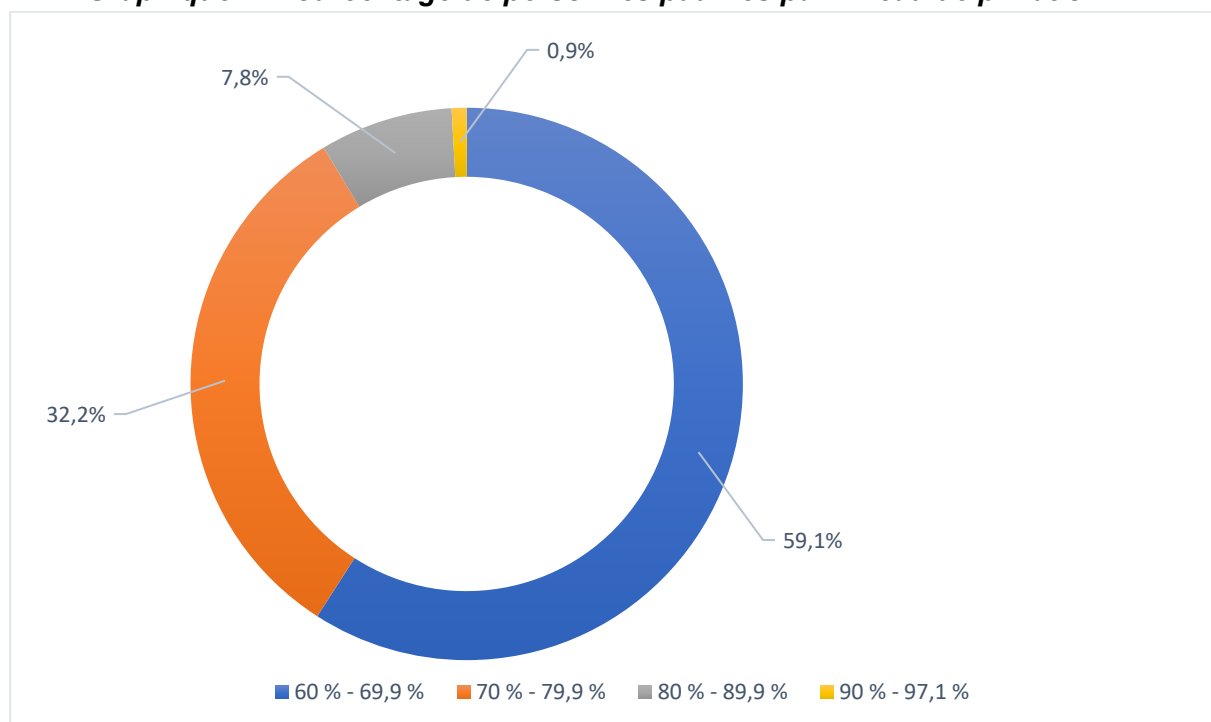
Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

Parmi les personnes pauvres, certaines font face à une intensité de la pauvreté plus élevée que d'autres. Le graphique 2 montre le pourcentage de personnes pauvres par niveau de privation. Il donne une idée sur la proportion des privations pondérées auxquelles la population pauvre fait face. Le score minimum est de 60%, parce qu'il correspond au seuil de pauvreté. D'après les données de l'enquête, le score de privation le plus élevé est de 97,1 %, ce qui signifie que les personnes les plus pauvres subissent 97,1 % des privations pondérées. Par ailleurs, le graphique 2 révèle que près de 60 % de la population pauvre du Mali sont confrontés à des privations dans moins de 70 % des indicateurs pondérés, c'est-à-dire, elles sont près du seuil de pauvreté. D'autre part, presque 9 % de la population pauvre connaît les intensités

<sup>5</sup> Cette population, ainsi que l'ensemble de la population présentée dans l'analyse de l'IPM du Mali, correspond à la population estimée dans l'EMOP 2023.

de pauvreté les plus élevées car elle est privée dans au moins 80 % des indicateurs pondérés, ce qui équivaut à être privée dans au moins quatre dimensions.

**Graphique 2: Pourcentage de personnes pauvres par niveau de privation**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

## 4.2. Composition de la pauvreté par indicateur

La pauvreté multidimensionnelle au Mali est mesurée à travers l'IPM du Mali, qui permet de savoir combien de personnes sont pauvres (l'incidence) et à quel point elles sont pauvres, en moyenne (l'intensité). Nous nous intéressons maintenant à l'analyse de la manière dont elles sont pauvres. Autrement dit, quelles privations subissent les personnes pauvres ? Cette information est utile pour développer des politiques publiques qui visent à les réduire.

### **Taux de Comptage Non-Censuré au niveau national**

Le taux de comptage non censuré mesure le pourcentage de la population qui est privée dans chaque indicateur, qu'elle soit pauvre ou non. Le graphique 3 montre que les privations sont beaucoup plus élevées pour l'assurance maladie, l'emploi vulnérable, l'évacuation des eaux et ordures, l'accès à l'information, et le nombre d'année de scolarité. En effet, neuf dixièmes (93,1 %) des personnes vivent dans des ménages faisant face à des privations liées à l'assurance maladie (où aucun membre du ménage n'a accès à une assurance maladie). Par ailleurs, neuf personnes sur dix (89,3 %) se trouvent être dans des ménages confrontés à une situation d'emploi vulnérable (où au moins un membre âgé de 15 ans ou plus est travailleur pour compte propre ou aide familial). Respectivement plus de quatre cinquième (85,6 %) des personnes et huit personnes sur dix (79,5 %) sont privées d'un système adéquat d'évacuation des eaux usées et des ordures. En outre, il ressort que 73 % et 72 % des personnes sont privées dans l'accès à l'information et en nombre d'année de scolarité (elles vivent dans un ménage où aucun membre âgé de 15 ans et plus n'a complété 9 ans de scolarité). Par contre, le pourcentage de



personnes qui sont privées en électricité (16,8 %), dans l'accès à des terres agricoles et non agricoles sûres (22,4 %), dans l'accès à l'eau potable (22,3 %) et enfin dans l'accès aux services financiers (22,8 %), sont les moins élevées d'entre tous les indicateurs considérés.

De plus, l'analyse du graphique 3 montre que dans la dimension Education, la moitié (50,6 %) des individus sont privés en fréquentation scolaire, car ils vivent dans un ménage où au moins un enfant d'entre 6 et 14 ans ne va pas à l'école.

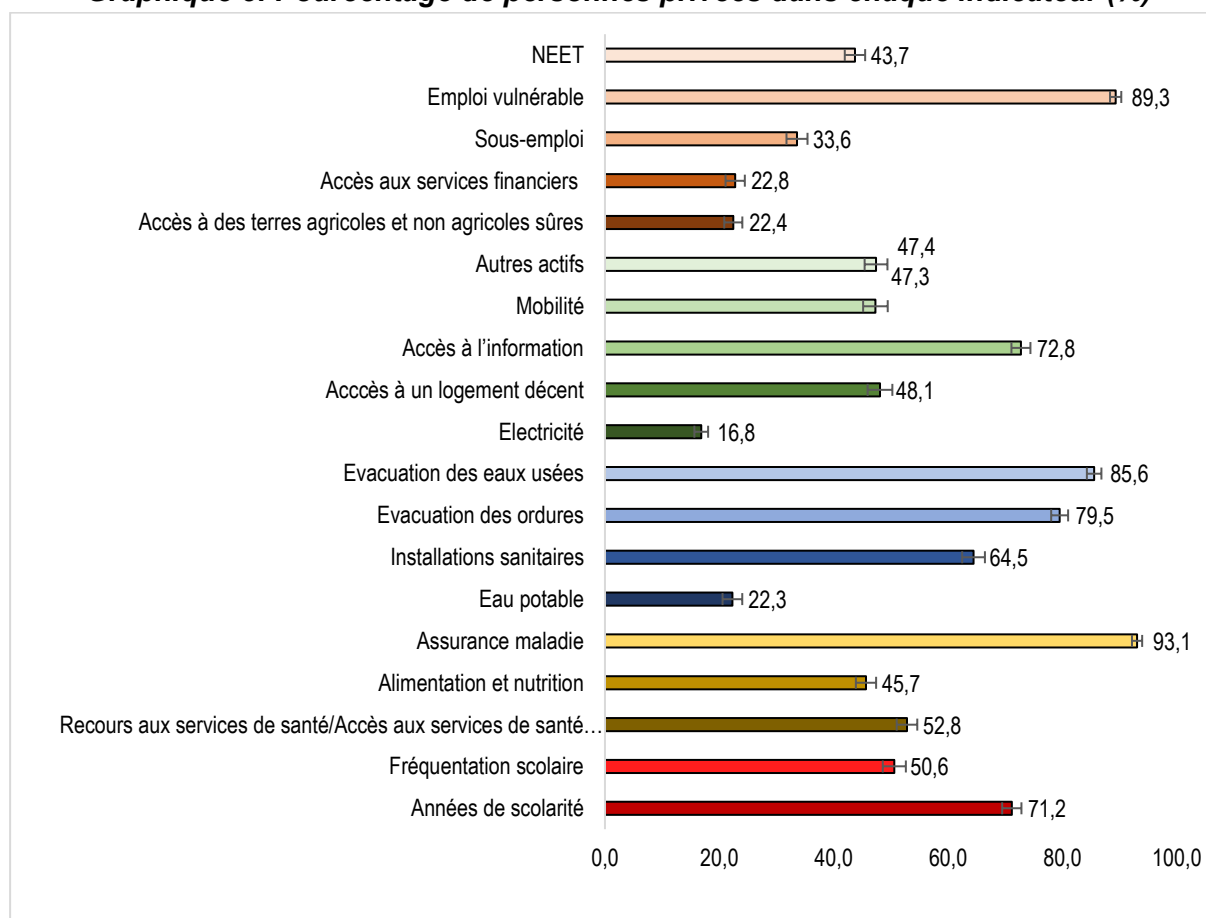
Dans la dimension Santé, plus de la moitié (52,8 %) des personnes sont privées d'accès aux services de santé en cas de besoin, et près d'une personne sur deux (45,7 %) sont privées en alimentation et nutrition.

En outre dans la dimension Hygiène de vie et assainissement, plus de deux tiers des personnes (64,5 %) résident dans des ménages qui sont privés d'installations sanitaires adéquates.

Dans la dimension Conditions de vie, environ deux tiers de la population (64,9 %) vivent dans un logement non décent, tandis que près de la moitié sont privées en mobilité (47,3 %) et en autres actifs (47,4 %).

Dans la dimension Emploi, 43,7 % des personnes habitent dans un ménage ayant au moins une personne âgée de 15-35 ans qui n'est pas employée, scolarisée, ou en formation. De plus, un tiers (33,6 %) de la population vivent dans un ménage considéré comme privé en termes de sous-emploi, car au moins un membre âgé de 15 ans et plus est au chômage ou est main d'œuvre potentielle.

**Graphique 3: Pourcentage de personnes privées dans chaque indicateur (%)**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

### ***Taux de comptage censuré***

Le taux de comptage censuré pour un indicateur représente la proportion de la population qui est pauvre multidimensionnellement et en même temps privée dans cet indicateur, c'est-à-dire, le chevauchement entre la pauvreté et la privation. Cette analyse met en évidence les indicateurs dans lesquels les personnes pauvres sont confrontées aux niveaux de privation les plus élevés. Une réduction de toute privation de toute personne pauvre (c'est-à-dire de tout taux de comptage censuré) réduira l'IPM du Mali.

Le graphique 4 montre que dans la dimension éducation, 44 % de la population est multidimensionnellement pauvre et également privée en années de scolarité.

Dans la dimension Santé, ce sont 46,4 % des personnes qui sont multidimensionnellement pauvres et privées d'assurance maladie. Un peu près d'un tiers (30,7 %) sont à la fois multidimensionnellement pauvres et privés de recours aux services de santé, et 29,7 % vivent dans une situation de pauvreté et de privation en matière d'alimentation et de nutrition.

En ce qui concerne la dimension Hygiène de vie et assainissement, 44,8 % des personnes sont multidimensionnellement pauvres et privées en évacuation des eaux usées, 42,6 % sont pauvres et privées en évacuation des ordures ménagères, 36 % sont multidimensionnellement pauvres et confrontent des privations en installations sanitaires, et 15,8 % sont pauvres et privés en accès à l'eau potable.

Dans la dimension Conditions de vie, les privations les plus élevées qui sont confrontées par les personnes pauvres sont particulièrement l'accès à l'information (40,4 %) et l'accès à un logement décent (33,7 %) mais aussi des privations en autres actifs (26,8 %) et mobilité (20,8 %). En revanche, l'accès aux terres (6,1 %), à l'électricité (13,9 %) et aux services financiers (16,4 %) connaît des taux de privation relativement plus faibles par les personnes pauvres<sup>6</sup>.

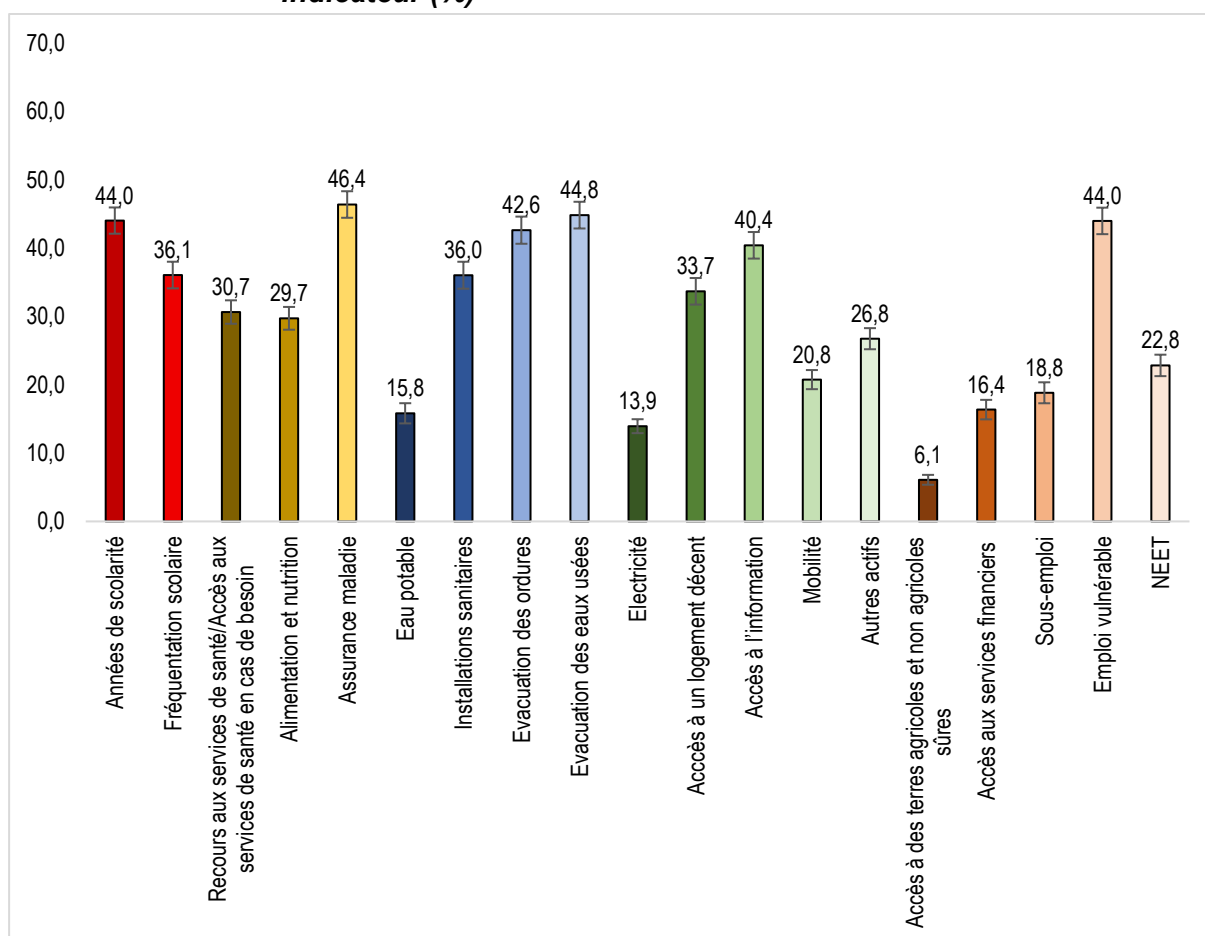
Dans la dimension Emploi, le problème qui se combine le plus souvent avec la pauvreté est l'emploi vulnérable (44 %). Concernant l'indicateur de NEET, 22,8 % de la population malienne est pauvre et privée, car elles habitent dans un ménage ou au moins un jeune de 15-35 ans n'est ni en emploi, ni scolarisé ni en formation. Enfin, 18,8 % est pauvre et privé dans le sous-emploi.

En somme, les privations les plus élevées subies par les personnes pauvres s'observent dans les indicateurs d'assurance maladie, évacuation des eaux usées, années de scolarité, emploi vulnérable et évacuation des ordures ménagères.

---

<sup>6</sup> Néanmoins, elles ne doivent pas être négligées, particulièrement les deux dernières, car la plupart des Maliens qui les subissent sont des personnes pauvres.

**Graphique 4 : Pourcentage de personnes pauvres et privées dans chaque indicateur (%)**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

### 4.3. Résultats par sous-groupes de la population

Afin de montrer comment l'on peut utiliser la composition de l'IPM du Mali pour définir les priorités budgétaires et politiques, cette section analyse les groupes les plus pauvres et leur pauvreté selon le milieu de résidence, la région, le groupe d'âge, l'alphabétisation du chef du ménage, le niveau d'instruction du chef du ménage, le sexe du chef du ménage, la situation matrimoniale du chef du ménage, et la taille du ménage.

Les résultats font ressortir les disparités dans le niveau de pauvreté et sa composition entre les différents groupes de population analysés. Cela permet d'identifier les poches de grande pauvreté au sein de la population, de sorte que les zones et les groupes les plus pauvres puissent être ciblés par des interventions appropriées afin de réduire la pauvreté au Mali.

#### 4.3.1. Milieu de résidence

L'analyse de la valeur de l'IPM révèle des disparités entre les milieux de résidence. En effet, avec une valeur de 0,379, l'IPM en milieu rural est significativement plus élevé qu'en milieu urbain (0,146). Parmi les zones urbaines, le District de Bamako a l'indice le plus faible avec une valeur de 0,083 contre 0,211 pour les autres villes. Ce résultat est d'autant plus important que plus des deux tiers (76,3 %) de la

population malienne vivent en zone rurale, ce qui place ces territoires au cœur des enjeux de lutte contre la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle suit la même logique : plus de la moitié (54,4 %) de la population du milieu rural vit dans une situation de pauvreté multidimensionnelle et environ moins d'un quart du milieu urbain (21,4 %) en souffre, avec une situation particulièrement favorable à Bamako (12,6 %). La situation est aussi préoccupante pour les autres villes urbaines (incidence de 30,6 %), révélant une certaine fragilité dans ces zones. L'intensité de la pauvreté est aussi plus élevée dans le milieu rural (69,5 %) qu'en milieu urbain (67,9 %). Il ressort également qu'elle est un peu plus élevée dans les autres villes (68,7 %) qu'à Bamako (65,8 %). Aussi, le constat est que la pauvreté vécue est tout aussi sévère en ville qu'en zone rurale, une fois qu'elle est présente, nécessitant des interventions structurelles multisectorielles.

**Tableau 3 : Pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence**

| Milieu/Région          | Part de la population (%) | IPM    |                               |       | Incidence de la pauvreté (H, %) |                               |      | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |      |
|------------------------|---------------------------|--------|-------------------------------|-------|---------------------------------|-------------------------------|------|---------------------------------|-------------------------------|------|
|                        |                           | Valeur | Intervalle de confiance (95%) |       | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |      | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |      |
|                        |                           |        |                               |       |                                 |                               |      |                                 |                               |      |
| Milieu de résidence    |                           |        |                               |       |                                 |                               |      |                                 |                               |      |
| Urbain                 | 23,7                      | 0,146  | 0,131                         | 0,160 | 21,4                            | 19,3                          | 23,6 | 67,9                            | 67,2                          | 68,5 |
| Bamako                 | 12,1                      | 0,083  | 0,062                         | 0,103 | 12,6                            | 9,4                           | 15,7 | 65,8                            | 64,6                          | 67,0 |
| Autres villes urbaines | 11,7                      | 0,211  | 0,191                         | 0,230 | 30,6                            | 27,8                          | 33,5 | 68,7                            | 68,1                          | 69,4 |
| Rural                  | 76,3                      | 0,379  | 0,361                         | 0,396 | 54,4                            | 52,0                          | 56,8 | 69,5                            | 69,2                          | 69,9 |
| National               | 100,0                     | 0,323  | 0,310                         | 0,337 | 46,6                            | 44,7                          | 48,5 | 69,4                            | 69,0                          | 69,7 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

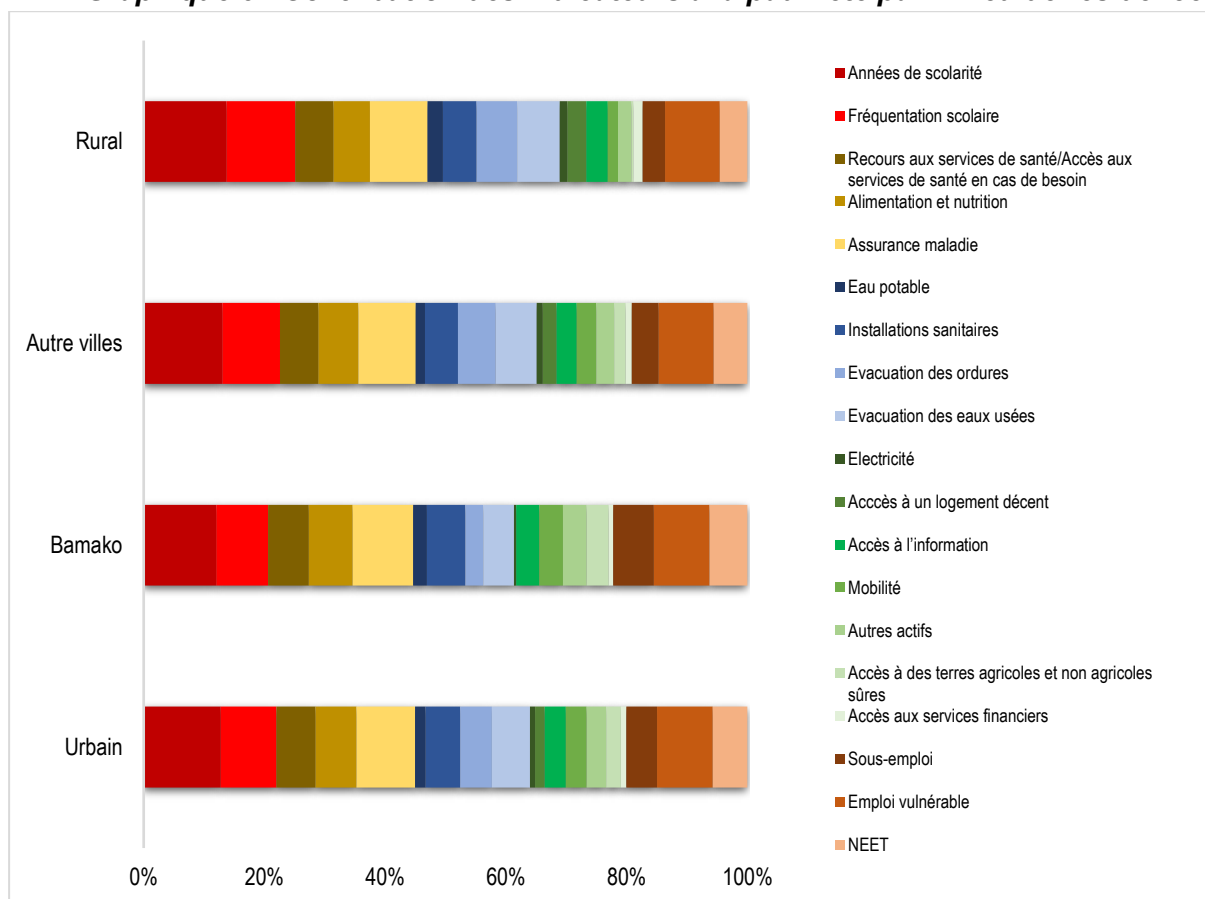
Le graphique 5 présente la part des dimensions (Education, Santé, Hygiène de vie et assainissement, Conditions de vie et Emploi) et des indicateurs dans l'IPM de chaque milieu.

Cette analyse des contributions des indicateurs pondérés à l'IPM montre que, quel que soit le milieu de résidence, les privations en éducation restent les plus déterminantes de la pauvreté au Mali, et cette contribution est encore plus élevée en milieu rural. Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, ce sont les privations en nombre d'années de scolarité et en assurance maladie qui contribuent au plus aux valeurs respectives de l'IPM. Dans les zones urbaines, l'indicateur de nombre d'années de scolarité contribue à hauteur de 12,7 % à l'IPM, suivi de l'assurance maladie (9,7 %). Au niveau du milieu rural, la privation en nombre d'années de scolarité contribue à hauteur de 13,7 % et celle en assurance maladie de 9,6 %.

L'analyse par milieu de résidence montre également que la privation en sous-emploi contribue davantage à la pauvreté de Bamako qu'à celle des autres milieux. Par ailleurs, les privations en électricité contribuent davantage à l'IPM en milieu rural et dans les autres villes urbaines, tandis que l'accès à des terres agricoles et non agricoles ainsi qu'aux services financiers contribuent davantage à la pauvreté de Bamako. L'accès à un logement décent, le type d'évacuation des ordures et des eaux usées contribuent davantage à la pauvreté dans le milieu rural et dans autres villes.

Ces différents résultats appellent à des réponses adaptées à la nature des privations dominantes dans chaque milieu.

**Graphique 5 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par milieu de résidence**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.2. Région

L'analyse des données par région (tableau 4 et graphique 7) montre des disparités entre les régions du Mali, avec un indice de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé observé à Ménaka (0,767) et le moins élevé observé dans le District de Bamako (0,083) et dans la région de Sikasso (0,221). La région de Ménaka affiche également l'incidence de la pauvreté la plus élevée, avec plus de 9 personnes sur 10 (93,4 %) étant multidimensionnellement pauvres et elles sont privées, en moyenne de 82,1 % des indicateurs pondérées (intensité de la pauvreté). De l'autre côté, le taux de pauvreté est de 12,6 % à Bamako et de 33,1 % à Sikasso, et les personnes pauvres sont confrontées en moyenne à 66,3 % dans ces deux régions en moyenne.

Les régions de Kayes, Mopti, Tombouctou, Kidal et Taoudenni présentent des niveaux élevés de pauvreté multidimensionnelle statistiquement indistinguables. Dans ces régions, (i) entre 58,7 % et 69,9 % de la population sont pauvres multidimensionnellement ; (ii) les personnes pauvres souffrent en moyenne 70,9 % des privations pondérées ; (iii) l'IPM est en moyenne de 0,442 indiquant ainsi que les personnes pauvres dans ces régions subissent, en moyenne, autour de 44,2 % de toutes les privations possibles. Ces résultats traduisent une vulnérabilité structurelle souvent liée à un accès limité aux services de base, ainsi qu'aux effets de l'insécurité persistante. Aussi, ces régions nécessitent une attention particulière dans le cadre des politiques publiques territorialisées.

Malgré cette inégalité entre les régions les moins pauvres et les plus pauvres, lorsque l'on tient compte du poids démographique, Sikasso, Koulikoro et Ségou étant les régions les plus peuplées du Mali (18,3 %, 16,8 % et 16,3 % de la population totale du pays y habitent, respectivement), elles abritent un grand nombre de personnes pauvres qui, ensemble avec celles des régions de Mopti et Kayes, totalisent 8,7 millions de personnes pauvres.

**Tableau 4 : Pauvreté multidimensionnelle par région**

| Région     | Part de la population (%) | IPM    |                               |       | Taux de pauvreté (H, %) |                               |      | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |      |
|------------|---------------------------|--------|-------------------------------|-------|-------------------------|-------------------------------|------|---------------------------------|-------------------------------|------|
|            |                           | Valeur | Intervalle de confiance (95%) |       | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |      | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |      |
| Kayes      | 13,7                      | 0,413  | 0,376                         | 0,450 | 58,7                    | 53,7                          | 63,7 | 70,4                            | 69,5                          | 71,2 |
| Koulikoro  | 16,8                      | 0,318  | 0,277                         | 0,360 | 45,8                    | 40,0                          | 51,6 | 69,5                            | 68,4                          | 70,5 |
| Sikasso    | 18,3                      | 0,221  | 0,187                         | 0,254 | 33,1                    | 28,0                          | 38,1 | 66,7                            | 65,9                          | 67,5 |
| Ségou      | 16,3                      | 0,338  | 0,302                         | 0,375 | 49,9                    | 44,7                          | 55,1 | 67,9                            | 67,0                          | 68,8 |
| Mopti      | 13,9                      | 0,491  | 0,460                         | 0,521 | 69,9                    | 65,6                          | 74,3 | 70,1                            | 69,4                          | 70,9 |
| Tombouctou | 4,6                       | 0,415  | 0,386                         | 0,443 | 59,4                    | 55,5                          | 63,3 | 69,8                            | 69,0                          | 70,6 |
| Gao        | 2,6                       | 0,350  | 0,301                         | 0,399 | 49,6                    | 42,9                          | 56,3 | 70,6                            | 69,4                          | 71,9 |
| Kidal      | 0,4                       | 0,445  | 0,381                         | 0,510 | 60,9                    | 52,7                          | 69,1 | 73,1                            | 71,9                          | 74,3 |
| Taoudenni  | 0,1                       | 0,449  | 0,325                         | 0,572 | 62,9                    | 45,9                          | 80,0 | 71,3                            | 70,1                          | 72,5 |
| Ménaka     | 1,1                       | 0,767  | 0,712                         | 0,822 | 93,4                    | 87,6                          | 99,1 | 82,1                            | 80,8                          | 83,4 |
| Bamako     | 12,1                      | 0,083  | 0,062                         | 0,103 | 12,6                    | 9,4                           | 15,7 | 65,8                            | 64,6                          | 67,0 |
| Mali       | 100,0                     | 0,323  | 0,310                         | 0,337 | 46,6                    | 44,7                          | 48,5 | 69,4                            | 69,0                          | 69,7 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

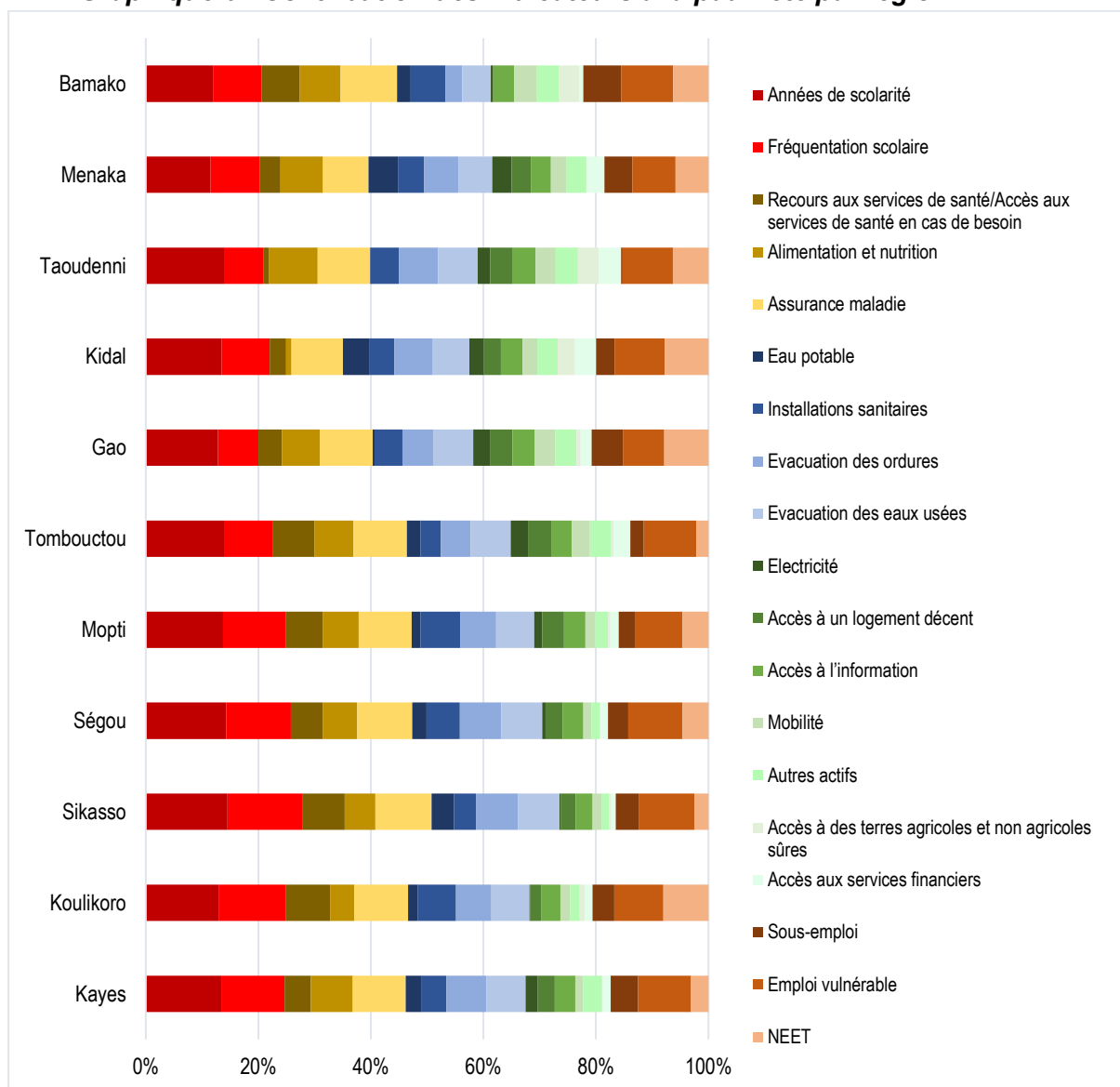
Pour établir des priorités politiques et concevoir des politiques à fort impact au Mali, le graphique 6 montre les contributions de chacun des indicateurs pondérés à l'IPM du Mali pour chaque région en identifiant les dimensions qui pèsent le plus dans la pauvreté selon les territoires. Ces données sont essentielles pour orienter les politiques publiques de manière ciblée et efficace.

L'analyse des données montre toujours la prépondérance de la dimension Education dans l'ensemble du pays. Dans pratiquement toutes les régions, l'indicateur concernant le nombre d'années de scolarité enregistre les niveaux de contribution les plus élevés (par exemple, 14,5 % à Sikasso et 14,3% à Ségou sont les plus élevées). À l'inverse, Ménaka affiche la contribution la plus faible pour le nombre d'années de scolarité, mais les plus élevées pour l'accès à l'eau potable et à l'électricité, ce qui reflète un profil de pauvreté davantage lié aux services de base qu'à l'éducation dans cette région, qui est la plus pauvre du pays. Si l'on compare, par exemple, la région de Taoudenni qui est parmi les plus pauvres, avec Koulikoro, l'une des régions les moins pauvres, on peut remarquer que les privations en conditions de vie contribuent, en moyenne, plus du double à la pauvreté de Taoudenni qu'à celle de Koulikoro. De même, la dimension Emploi contribue davantage à l'IPM de Koulikoro qu'à l'IPM de Taoudenni, notamment en termes de privations liées au sous-emploi et aux jeunes ni en emploi ni dans le système éducatif. Cela révèle des limites importantes dans la qualité et la stabilité des opportunités économiques dans la région de Koulikoro. Enfin, les privations en alimentation et nutrition contribuent le double à la pauvreté de Taoudenni, tandis que les privations en recours aux services de sante contribuent presque huit fois plus à l'IPM de Koulikoro qu'à celui de Taoudenni.

Dans le district de Bamako, la dimension contribuant moins à la pauvreté multidimensionnelle est celle portant sur les conditions de vie avec pratiquement une part négligeable notamment de l'accès à un

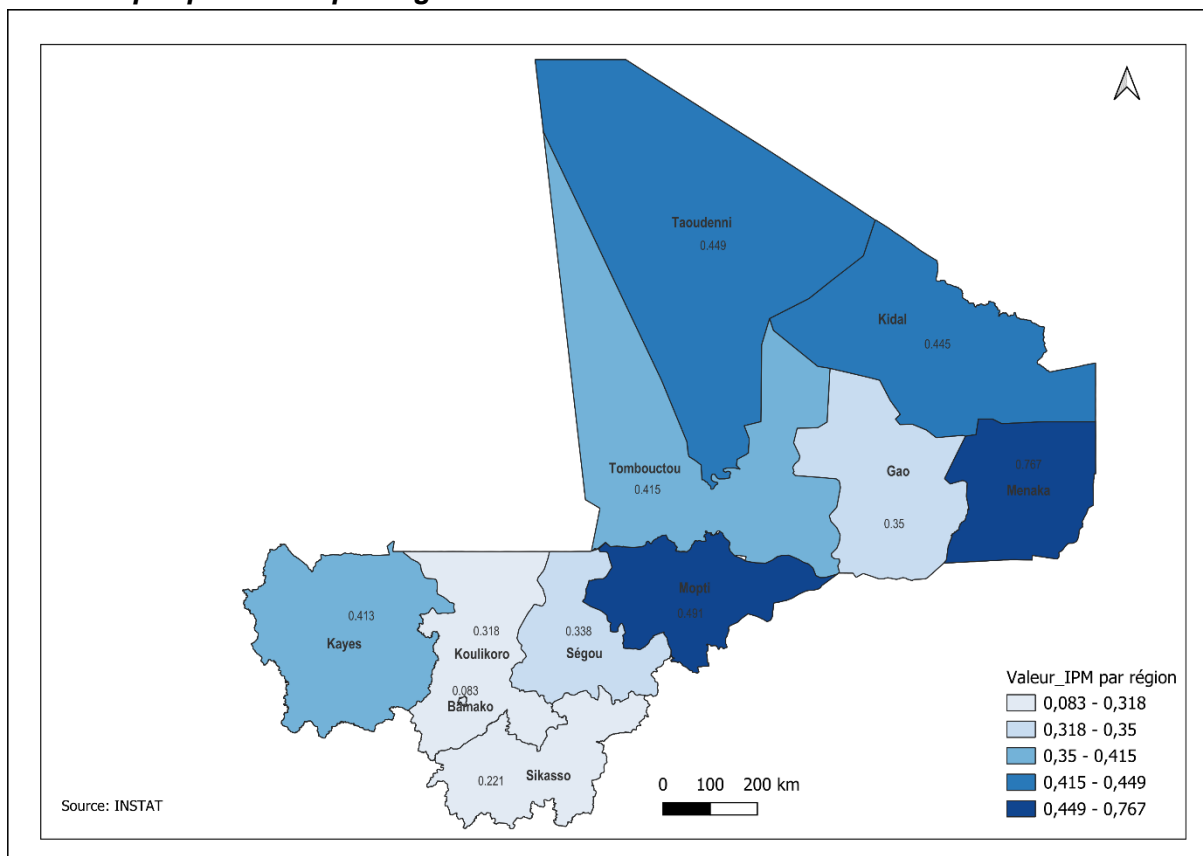
logement décent. En somme, pour être efficaces, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent tenir compte de ces profils différenciés selon les régions.

**Graphique 6 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par région**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Graphique 7: IPM par région**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.3. Groupe d'âge

Le tableau 5 présente la répartition de la pauvreté multidimensionnelle selon les groupes d'âge, en mettant en évidence l'incidence, l'intensité et l'IPM pour chaque tranche de la population. On constate que les enfants sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle au Mali. Les enfants de moins de 15 ans, qui représentent près de la moitié de la population, ont un IPM de 0,347 et une incidence de 50 %. Les enfants d'âge 0-17 ans suivent une tendance similaire. À l'inverse, les jeunes de 15 à 24 ans sont le groupe de population le moins affectés (IPM de 0,268 ; incidence de 38,8 %).

Chez les 35 ans et plus, les niveaux de l'incidence de la pauvreté sont proches de la moyenne nationale. L'intensité de la pauvreté reste statistiquement indistinguable pour tous les groupes d'âge, autour de 69 %, ce qui signifie que les personnes pauvres vivent à peu près le même niveau de privations, quel que soit leur âge.



**Tableau 5 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la tranche d'âge**

| Groupe d'âge    | Part de la population (%) | IPM          |                               |              | Taux de pauvreté (H, %) |                               |             | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |             |
|-----------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|
|                 |                           | Valeur       | Intervalle de confiance (95%) |              | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |             | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |             |
| Moins de 15 ans | 49,5                      | 0,347        | 0,333                         | 0,362        | 50,0                    | 47,9                          | 52,0        | 69,5                            | 69,1                          | 69,9        |
| 15-24 ans       | 14,8                      | 0,268        | 0,253                         | 0,283        | 38,8                    | 36,5                          | 41,0        | 69,1                            | 68,7                          | 69,6        |
| 25-34 ans       | 11,8                      | 0,298        | 0,282                         | 0,314        | 43,2                    | 40,9                          | 45,5        | 69,0                            | 68,6                          | 69,4        |
| 35-59 ans       | 18,1                      | 0,320        | 0,305                         | 0,334        | 46,1                    | 44,1                          | 48,2        | 69,4                            | 69,0                          | 69,8        |
| 60 ans et plus  | 5,8                       | 0,321        | 0,302                         | 0,341        | 46,3                    | 43,6                          | 49,1        | 69,3                            | 68,8                          | 69,9        |
| 0-17 ans        | 55,3                      | 0,341        | 0,327                         | 0,355        | 49,0                    | 47,0                          | 51,1        | 69,5                            | 69,1                          | 69,9        |
| 18 ans et plus  | 44,7                      | 0,301        | 0,288                         | 0,315        | 43,6                    | 41,6                          | 45,5        | 69,2                            | 68,8                          | 69,5        |
| <b>Mali</b>     | <b>100</b>                | <b>0,323</b> | <b>0,310</b>                  | <b>0,337</b> | <b>46,6</b>             | <b>44,7</b>                   | <b>48,5</b> | <b>69,4</b>                     | <b>69,0</b>                   | <b>69,7</b> |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

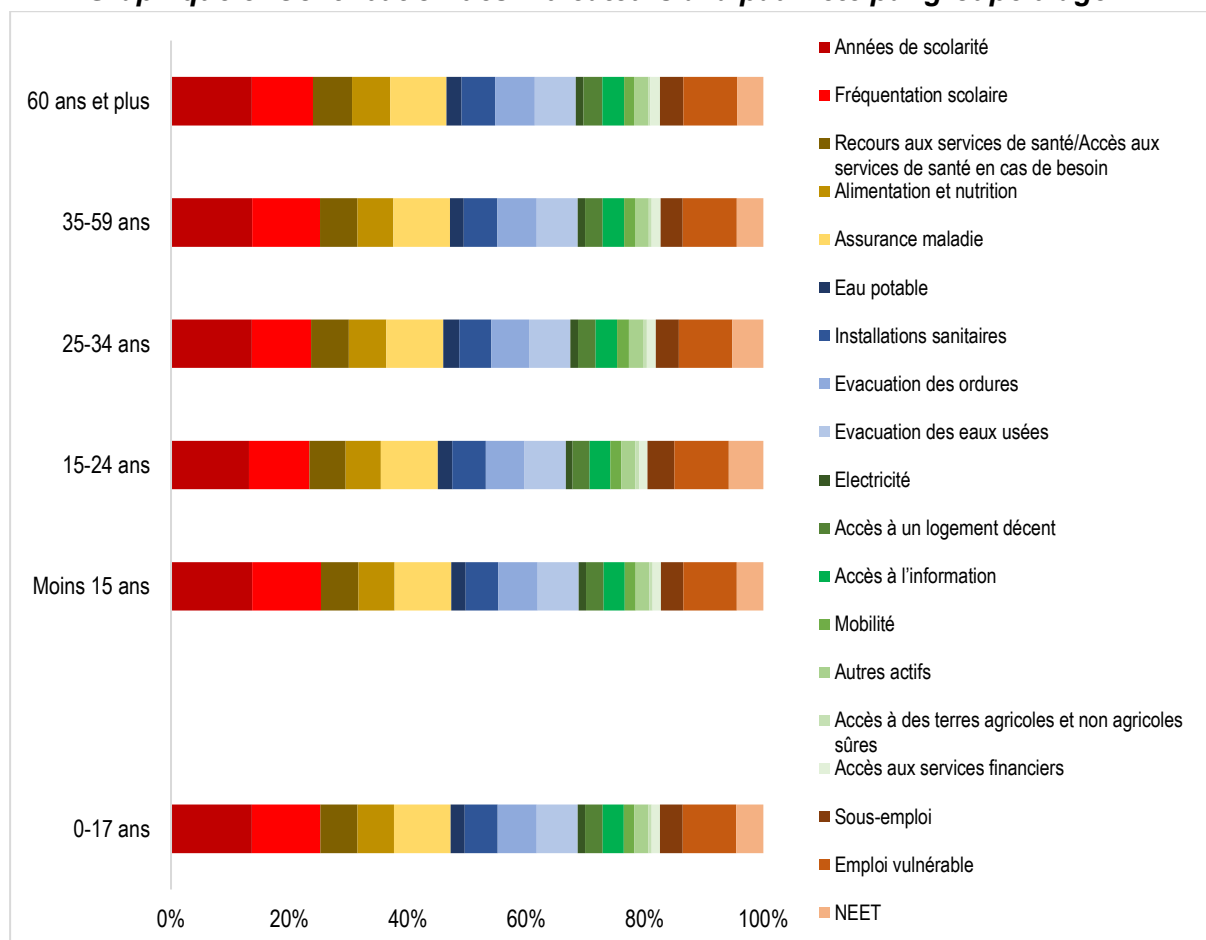
L'analyse de la composition de la pauvreté à travers les contributions des indicateurs à la pauvreté de chaque groupe de population (graphique 8), montre que les privations en matière d'éducation constituent le facteur principal de pauvreté multidimensionnelle dans toutes les tranches d'âge, en particulier chez les enfants (0-17 ans) et les adultes entre 35 et 59 ans. En plus de l'éducation, les conditions d'hygiène et d'assainissement ainsi que la santé, représentent une part importante des privations pour tous les groupes d'âge. Les indicateurs comme l'accès à l'eau potable, les installations sanitaires ou l'évacuation des ordures contribuent ensemble à plus de 20 % de l'IPM dans chaque groupe, et pareil pour l'ensemble de privations en recours aux services de santé, alimentation et nutrition, et assurance maladie. Ces résultats montrent un besoin urgent d'investir dans les services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation.

En effet, chez les moins de 15 ans, les privations en années de scolarité (13,7 %) et en fréquentation scolaire (11,6 %) pèsent le plus dans l'IPM, traduisant une forte vulnérabilité liée à l'accès et à la poursuite scolaire. Cette tendance reste forte chez les 0-17 ans, ce qui renforce la nécessité de cibler les efforts éducatifs dès le jeune âge.

Cependant, chez les 15-24 ans, on observe aussi une forte contribution du NEET (5,8 %), signe de difficultés d'insertion. Chez les personnes âgées (60 ans et plus), on observe une contribution plus élevée des indicateurs liés à l'accès aux soins et à l'information.

Ces résultats impliquent des actions adaptées à chaque groupe d'âge. Par exemple, pour les enfants, l'accent doit être mis sur l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement ; pour les jeunes, sur la formation, l'emploi et l'insertion économique ; et pour les adultes et les personnes âgées, sur l'accès aux soins, aux services de base et à la protection sociale.

**Graphique 8: Contribution des indicateurs à la pauvreté par groupe d'âge**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.4. Alphabétisation du chef de ménage

L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) du Mali tient compte de plusieurs dimensions du bien-être lui permettant d'évaluer la pauvreté au-delà des facteurs monétaires. Le tableau 6 présente les résultats de la pauvreté multidimensionnelle au Mali selon que le chef de ménage soit alphabétisé ou non. Selon la répartition de la population, 59,4 % des personnes vivent dans des ménages dont le chef est non alphabétisé, contre 40,6 % qui vivent dans des ménages dont le chef est alphabétisé. La valeur de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) est nettement plus élevée chez les personnes qui vivent dans un ménage dont le chef est non alphabétisé, atteignant 0,391, contre 0,224 pour les individus vivant dans un ménage dont le chef est alphabétisé.

Le taux de pauvreté multidimensionnelle suit la même tendance : plus de la moitié (56,3 %) des personnes vivant dans un ménage dont le chef est non-alphabétisé sont multidimensionnellement pauvres, contre 32,4 % pour ceux vivant dans un ménage dont le chef est alphabétisé. Ceci représente un écart de plus de 20 points.

En revanche, l'intensité de la pauvreté, qui mesure l'étendue des privations subies par les personnes pauvres, est relativement similaire quel que soit le niveau d'alphabétisation du chef de ménage (69,2 % chez les alphabétisés, 69,4 % chez les non-alphabétisés).

En effet, l’alphabétisation des chefs de ménage au Mali demeure un défi majeur pour le développement socio-économique du pays, et va au-delà de la simple capacité à lire et écrire. Elle est un vecteur d’autonomisation et de développement. Elle permet également aux individus de participer activement à la vie économique, sociale et politique, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à la promotion de la paix et de la démocratie.

**Tableau 6 : Pauvreté multidimensionnelle, selon l’alphabétisation du chef de ménage**

| Alphabétisation du chef de ménage | Part de la population (%) | IPM          |                               |              | Taux de pauvreté (H, %) |                               |             | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |             |
|-----------------------------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|
|                                   |                           | Valeur       | Intervalle de confiance (95%) |              | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |             | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |             |
| <b>Alphabétisé</b>                | 40,6                      | 0,224        | 0,207                         | 0,242        | 32,4                    | 29,9                          | 34,9        | 69,2                            | 68,6                          | 69,9        |
| <b>Non-alphabétisé</b>            | 59,4                      | 0,391        | 0,373                         | 0,409        | 56,3                    | 53,8                          | 58,8        | 69,4                            | 69,0                          | 69,8        |
| <b>Mali</b>                       | <b>100,0</b>              | <b>0,323</b> | <b>0,310</b>                  | <b>0,337</b> | <b>46,6</b>             | <b>44,7</b>                   | <b>48,5</b> | <b>69,4</b>                     | <b>69,0</b>                   | <b>69,7</b> |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

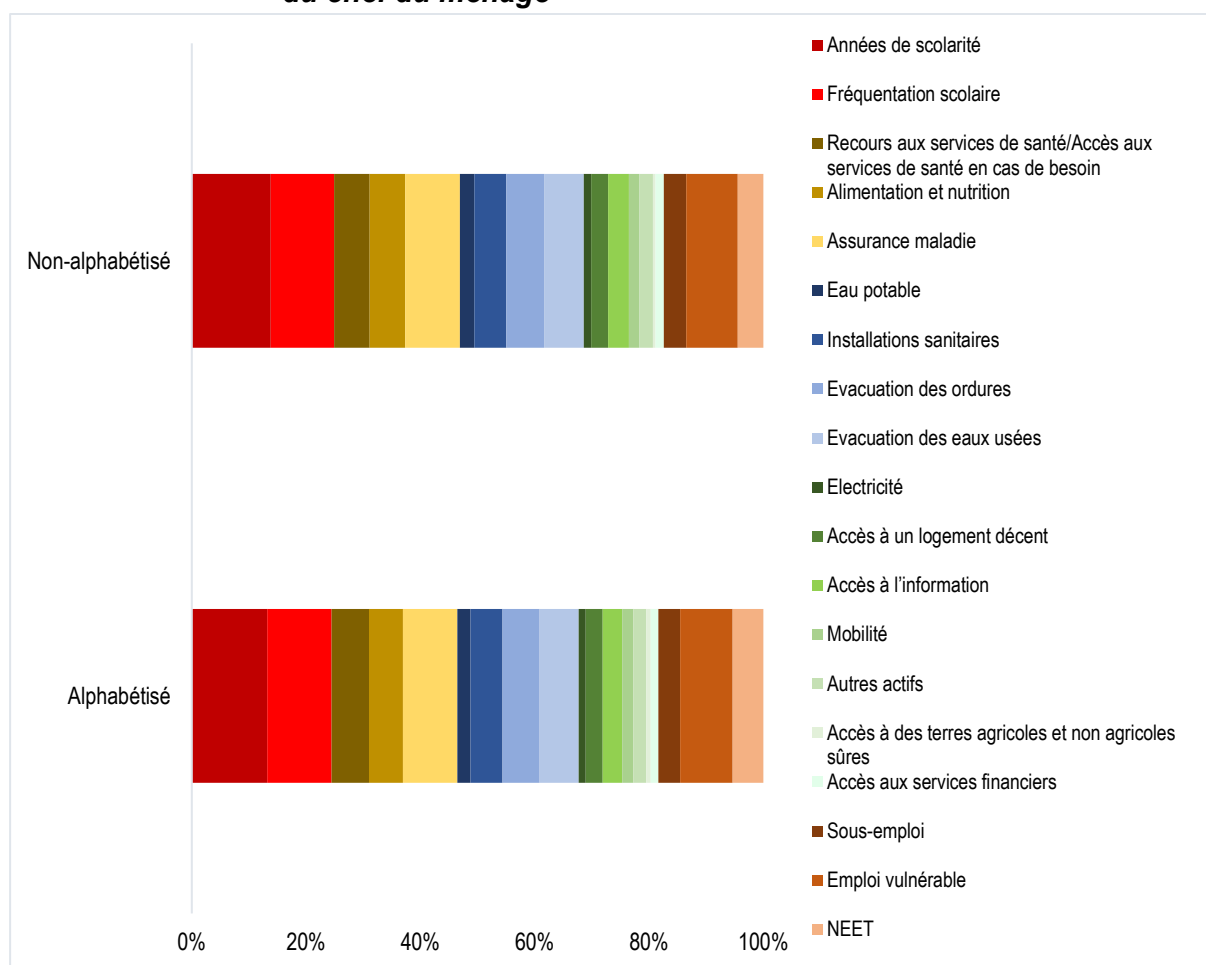
L’analyse de la composition de la pauvreté à l’aide des contributions des différents indicateurs à l’IPM, selon l’alphabétisation du chef de ménage, met en évidence qu’il n’existe pas des différences notables entre les deux groupes étudiés. Le graphique 9 montre la proportion de contribution de chaque indicateur à l’IPM, ventilés selon que le chef de ménage est alphabétisé ou non.

En effet, on peut remarquer que la dimension Education constitue le principal contributeur à la pauvreté, quel que soit le niveau d’alphabétisation du chef de ménage (autour de 24 %), avec les privations liées au nombre d’années de scolarité étant les plus dominantes (autour de 13 %).

La dimension Emploi contribue également de manière significative à la pauvreté, notamment à travers l’emploi vulnérable (environ 9 % pour les deux groupes). Les privations liées aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation contribuent plus à l’IPM des individus vivant dans un ménage dont le chef est alphabétisé (5,4 %) qu’à l’IPM des individus vivant dans un ménage dont le chef n’est pas alphabétisé (4,5 %).

Les contributions en matière de santé et de conditions de vie sont relativement similaires entre les deux groupes, à exception de celle de l’indicateur d’alimentation et nutrition, qui est plus élevé pour les personnes vivant dans un ménage dont le chef n’est pas alphabétisé (6,21 % contre 5,94 %).

**Graphique 9 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, selon l'alphabétisation du chef du ménage**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.5. Niveau d'instruction du chef de ménage

Le tableau 7 présente les résultats de la pauvreté multidimensionnelle selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Les résultats montrent qu'un peu plus de sept personnes sur dix (71,9 %) vivent dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Cependant, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est faible plus le niveau de pauvreté multidimensionnelle est élevé. En effet, on peut observer que les personnes vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont significativement plus pauvres que celles vivant dans un ménage dont le chef a atteint le fondamental ou encore le niveau secondaire ou supérieur : la valeur de l'IPM est égale à 0,391 pour le premier groupe, ce qui contraste fortement avec la valeur de 0,014 en moyenne pour les derniers groupes. En ce qui concerne l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle, on observe que 56,2 % des individus vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction, sont multidimensionnellement pauvres, tandis que ce chiffre est de 2,2 % en moyenne pour les personnes vivant dans un ménage dont le chef a atteint le niveau secondaire ou supérieur. Quant à l'intensité de la pauvreté, elle est significativement plus élevée pour les personnes pauvres vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ou un niveau fondamental (69 %, en moyenne), que pour celles vivant dans un ménage dont le chef à un niveau secondaire ou supérieur (64,1 %, en moyenne).

**Tableau 7 : Pauvreté multidimensionnelle, selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

| Niveau d'instruction | Part de la population (%) | IPM          |                               |              | Taux de pauvreté (H, %) |                               |             | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |             |
|----------------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|
|                      |                           | Valeur       | Intervalle de confiance (95%) |              | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |             | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |             |
| <b>Aucun niveau</b>  | 71,9                      | 0,391        | 0,376                         | 0,406        | 56,2                    | 54,1                          | 58,4        | 69,5                            | 69,1                          | 69,9        |
| <b>Fondamental</b>   | 19,1                      | 0,214        | 0,192                         | 0,236        | 31,2                    | 28,0                          | 34,3        | 68,6                            | 67,7                          | 69,4        |
| <b>Secondaire</b>    | 5,9                       | 0,015        | 0,005                         | 0,025        | 2,3                     | 0,7                           | 3,9         | 64,1                            | 62,6                          | 65,6        |
| <b>Supérieur</b>     | 3,1                       | 0,013        | 0,002                         | 0,024        | 2,1                     | 0,3                           | 3,8         | 64,1                            | 63,2                          | 65,0        |
| <b>Mali</b>          | <b>100,0</b>              | <b>0,323</b> | <b>0,310</b>                  | <b>0,337</b> | <b>46,6</b>             | <b>44,7</b>                   | <b>48,5</b> | <b>69,4</b>                     | <b>69,0</b>                   | <b>69,7</b> |

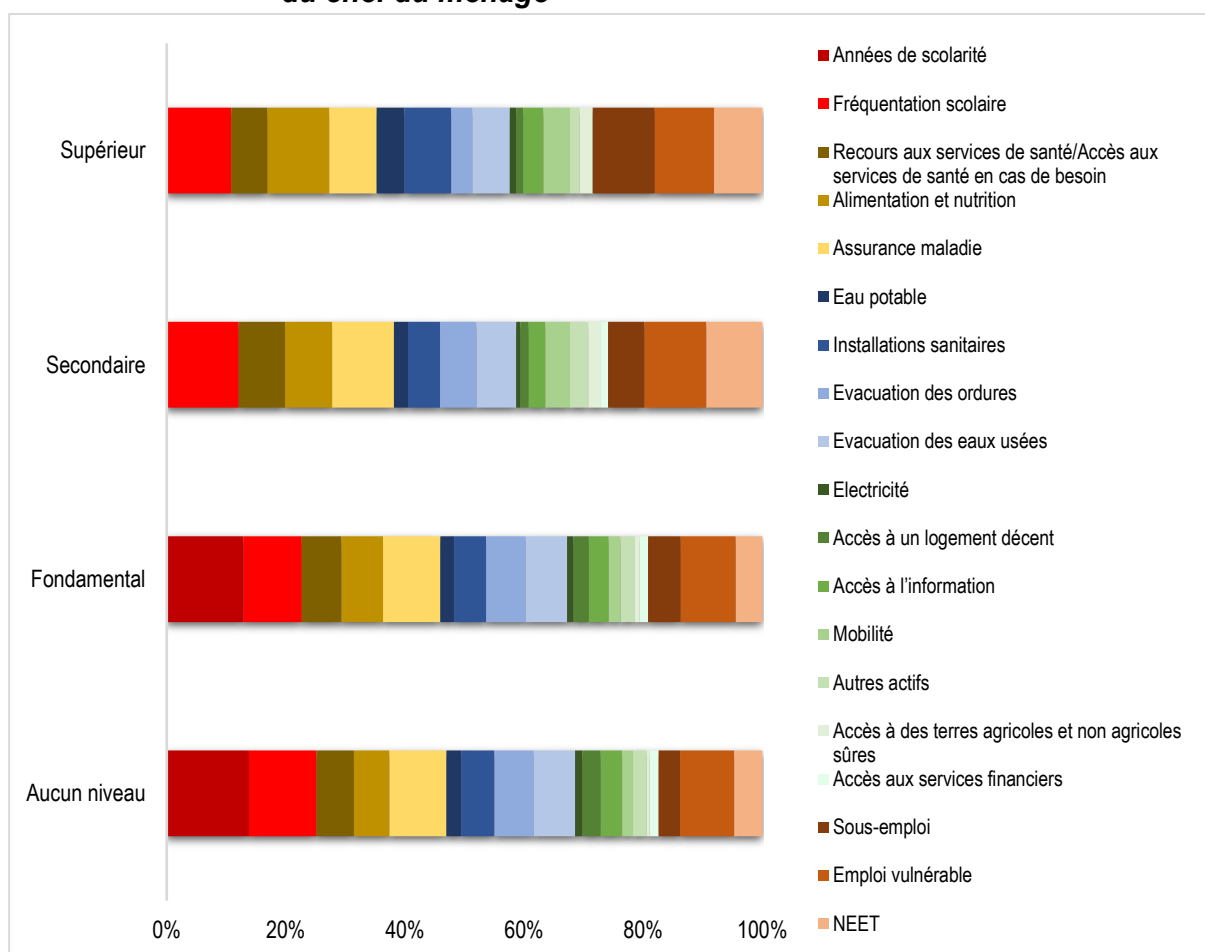
Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

Les résultats du graphique 10 montrent qu'en termes de dimensions, les privations en matière de l'éducation sont clairement celles qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle des personnes vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ou uniquement un niveau fondamental, avec des contributions moyennes de 13,3 % pour l'années de scolarité et de 10,6 % pour la fréquentation scolaire.

Pour les personnes vivant dans un ménage dont le chef a un niveau supérieur, la dimension Emploi n'est pas aussi négligeable. En effet, la contribution de l'indicateur de sous-emploi est de 10,4 % et de 8,1 % pour NEET, chiffres qui sont autour du double que pour la pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ou un niveau fondamental.

On peut également observer quelques différences en termes des privations dans l'accès à l'eau potable, aux installations sanitaires, et en alimentation et nutrition, qui contribuent davantage à la pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont le chef à un niveau d'éducation supérieure.

**Graphique 10 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par niveau d'instruction du chef du ménage**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.6. Sexe du chef de ménage

On analyse également les résultats de la pauvreté multidimensionnelle au Mali par sexe du chef de ménage. Les résultats dans le tableau 8 montrent qu'il n'existe pas de différences significatives en termes de l'incidence de la pauvreté (H) et de la valeur de l'IPM entre les personnes vivant dans les ménages dirigés par un homme et ceux vivant dans des ménages dirigés par une femme. Néanmoins, il existe des différences dans l'intensité de la pauvreté, indiquant que les personnes pauvres vivant dans des ménages dirigés par une femme sont confrontées à un plus grand nombre de privations pondérées (71,4 %) que celles vivant dans des ménages dirigés par un homme (69,3 %).

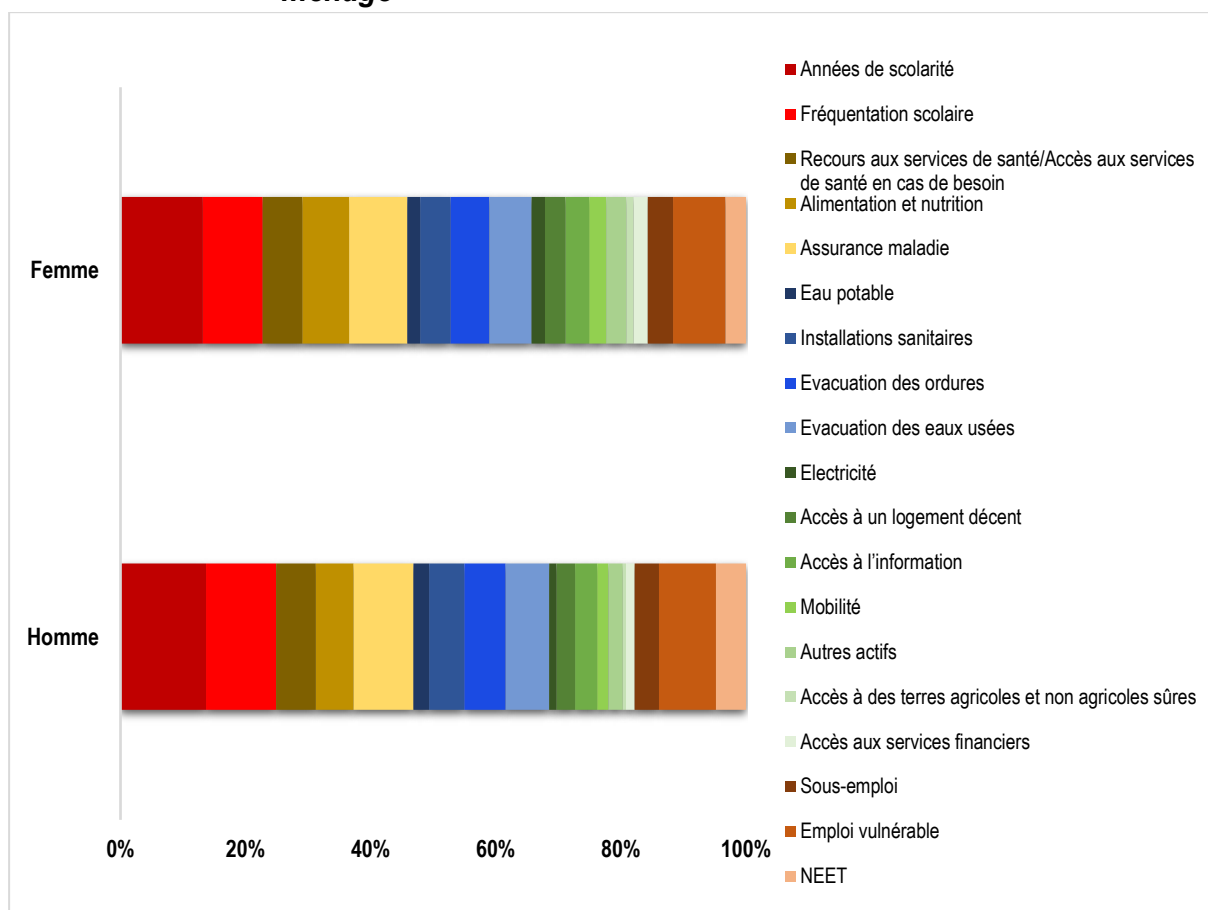
**Tableau 8 : Pauvreté multidimensionnelle, selon le sexe du chef du ménage**

| Sexe  | Part de la population (%) | IPM    |                               |       | Taux de pauvreté (H, %) |                               |      | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |      |
|-------|---------------------------|--------|-------------------------------|-------|-------------------------|-------------------------------|------|---------------------------------|-------------------------------|------|
|       |                           | Valeur | Intervalle de confiance (95%) |       | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |      | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |      |
| Homme | 93,9                      | 0,325  | 0,311                         | 0,340 | 47,0                    | 45,0                          | 49,0 | 69,3                            | 68,9                          | 69,6 |
| Femme | 6,1                       | 0,289  | 0,255                         | 0,322 | 40,4                    | 35,8                          | 45,1 | 71,4                            | 70,2                          | 72,6 |
| Mali  | 100,0                     | 0,323  | 0,310                         | 0,337 | 46,6                    | 44,7                          | 48,5 | 69,4                            | 69,0                          | 69,7 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

L'analyse de la composition de la pauvreté par sexe du chef de ménage et par indicateur (graphique 11) montre que les privations en fréquentation scolaire, en installations sanitaires, en emploi vulnérable et en NEET, contribuent davantage à la pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont le chef est un homme. De l'autre côté, ce sont les privations en matière d'alimentation et nutrition, électricité, mobilité, accès à des terres agricoles, accès à des services financiers, et aux autres actifs, celles qui contribuent davantage à la pauvreté des personnes vivant dans un ménage dirigé par une femme.

**Graphique 11 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par sexe du chef de ménage**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.7. Situation matrimoniale du chef de ménage

L'analyse de la pauvreté multidimensionnelle selon la situation matrimoniale du chef du ménage (tableau 9), révèle qu'il n'existe pas des différences significatives entre les ménages où le chef est marié polygame ou marié monogame ou pas en couple. En effet, les intervalles de confiance de l'IPM et de l'incidence de la pauvreté se chevauchent, ne permettant pas d'établir un ordre de classement claire entre ces sous-groupes. Néanmoins, quant aux niveaux d'intensité, on note que ce sont les personnes pauvres vivant dans un ménage dont le chef n'est pas en couple qui subissent un nombre plus élevé de privations pondérées (71,7 %).

**Tableau 9 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la situation matrimoniale du chef de ménage**

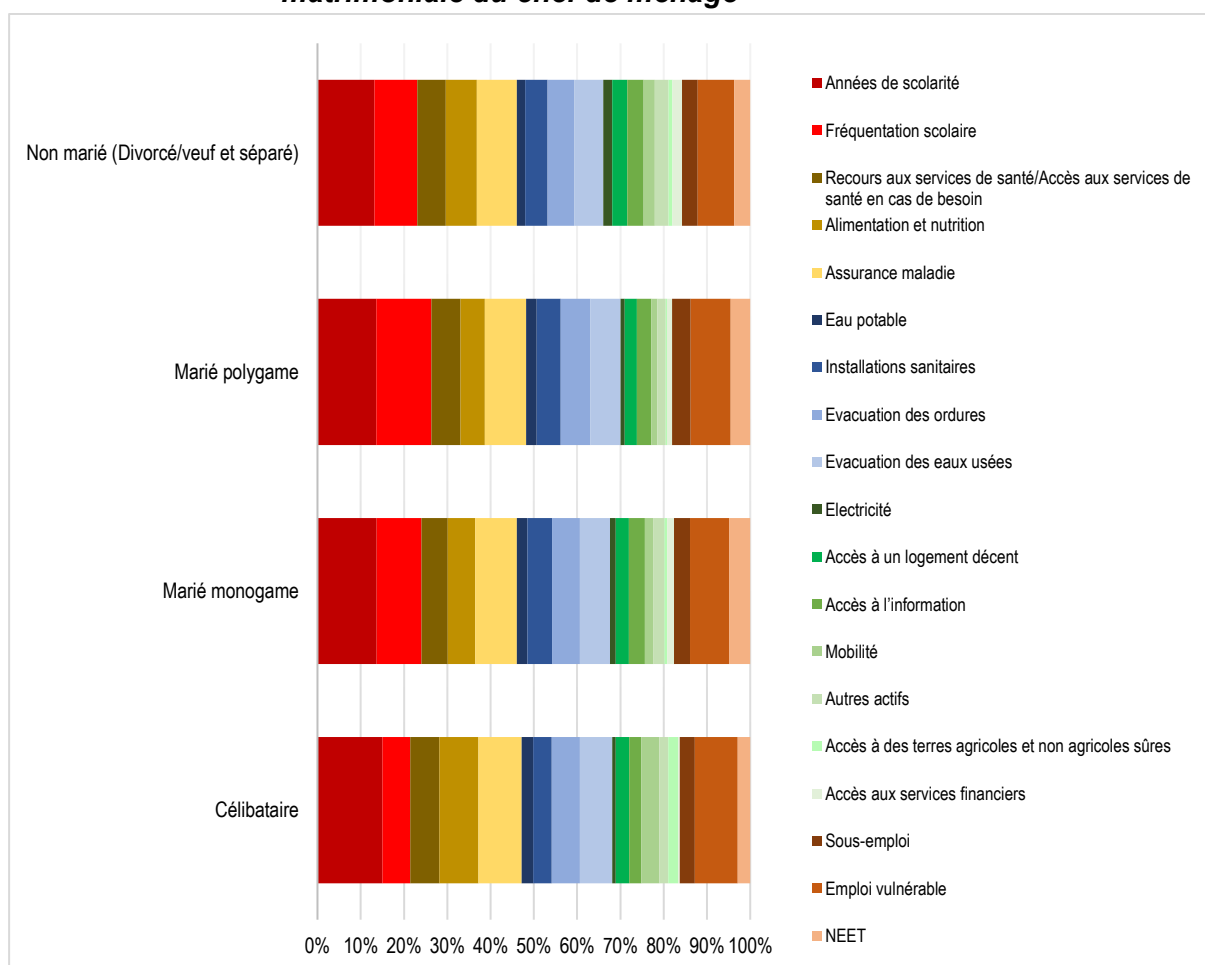
| Situation matrimoniale                                                | Part de la population (%) | IPM          |                               |              | Taux de pauvreté (H, %) |                               |             | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |             |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|
|                                                                       |                           | Valeur       | Intervalle de confiance (95%) |              | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |             | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |             |
| <b>Personnes pas en couple (Célibataire, Divorcé, veuf et séparé)</b> | 5,3                       | 0,334        | 0,296                         | 0,372        | 46,6                    | 41,4                          | 51,8        | 71,7                            | 70,5                          | 72,9        |
| <b>Marié monogame</b>                                                 | 61,4                      | 0,314        | 0,299                         | 0,328        | 45,3                    | 43,2                          | 47,4        | 69,2                            | 68,8                          | 69,6        |
| <b>Marié polygame</b>                                                 | 33,3                      | 0,339        | 0,314                         | 0,365        | 48,9                    | 45,3                          | 52,6        | 69,3                            | 68,7                          | 70,0        |
| <b>Mali</b>                                                           | <b>100,0</b>              | <b>0,323</b> | <b>0,310</b>                  | <b>0,337</b> | <b>46,6</b>             | <b>44,7</b>                   | <b>48,5</b> | <b>69,4</b>                     | <b>69,0</b>                   | <b>69,7</b> |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

D'une manière générale, les privations en matière d'éducation, santé et hygiène de vie et assainissement sont clairement celles qui contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle dans tous les types de ménages, indistinctement du statut matrimonial du chef (graphique 12). Toutefois, tous les indicateurs de la dimension Conditions de vie contribuent davantage à la pauvreté des personnes vivant dans un ménage dont le chef n'est pas en couple. Les privations en fréquentation scolaire contribuent également davantage à la pauvreté des personnes pauvres vivant dans un ménage où le chef est marié polygame.



**Graphique 12 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par situation matrimoniale du chef de ménage**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

#### 4.3.8. Taille du ménage

Le tableau 10 présente la relation entre la taille du ménage et la pauvreté multidimensionnelle au Mali. Il analyse la valeur de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), le taux de pauvreté (H) et l'intensité de la pauvreté (A), tous désagrégés par taille de ménage.

Les résultats montrent que les ménages de petite taille (1 à 3 personnes), bien qu'ils ne représentent que 3,8 % de la population, affichent un IPM de 0,260, un taux de pauvreté de 38,8 %, et une intensité de la pauvreté de 67 %, soit des valeurs inférieures à la moyenne nationale mais également aux personnes vivant dans des ménages composés par au moins 7 personnes. Les personnes vivant dans un ménage composé de 4-6 personnes, ainsi que ceux de 7-10 et plus de 10 personnes, ont des valeurs de l'IPM, d'incidence et d'intensité de la pauvreté, qui ne sont pas statistiquement différents : la valeur de l'IPM est autour de 0,325 en moyenne, l'incidence de 46,7 % en moyenne, et l'intensité de 69,5 % en moyenne.

**Tableau 10 : Pauvreté multidimensionnelle, selon la taille du ménage**

| Taille du ménage     | Part de la population (%) | IPM          |                               |              | Taux de pauvreté (H, %) |                               |             | Intensité de la pauvreté (A, %) |                               |             |
|----------------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|
|                      |                           | Valeur       | Intervalle de confiance (95%) |              | Valeur                  | Intervalle de confiance (95%) |             | Valeur                          | Intervalle de confiance (95%) |             |
| 1-3 personnes        | 3,8                       | 0,260        | 0,233                         | 0,288        | 38,8                    | 34,7                          | 43,0        | 67,0                            | 66,3                          | 67,8        |
| 4-6 personnes        | 25,2                      | 0,314        | 0,298                         | 0,330        | 45,1                    | 42,7                          | 47,4        | 69,6                            | 69,1                          | 70,1        |
| 7-10 personnes       | 33,5                      | 0,331        | 0,312                         | 0,349        | 47,4                    | 44,8                          | 50,1        | 69,7                            | 69,2                          | 70,3        |
| Plus de 10 personnes | 37,6                      | 0,329        | 0,303                         | 0,355        | 47,6                    | 43,9                          | 51,4        | 69,0                            | 68,4                          | 69,7        |
| <b>Mali</b>          | <b>100,0</b>              | <b>0,323</b> | <b>0,310</b>                  | <b>0,337</b> | <b>46,6</b>             | <b>44,7</b>                   | <b>48,5</b> | <b>69,4</b>                     | <b>69,0</b>                   | <b>69,7</b> |

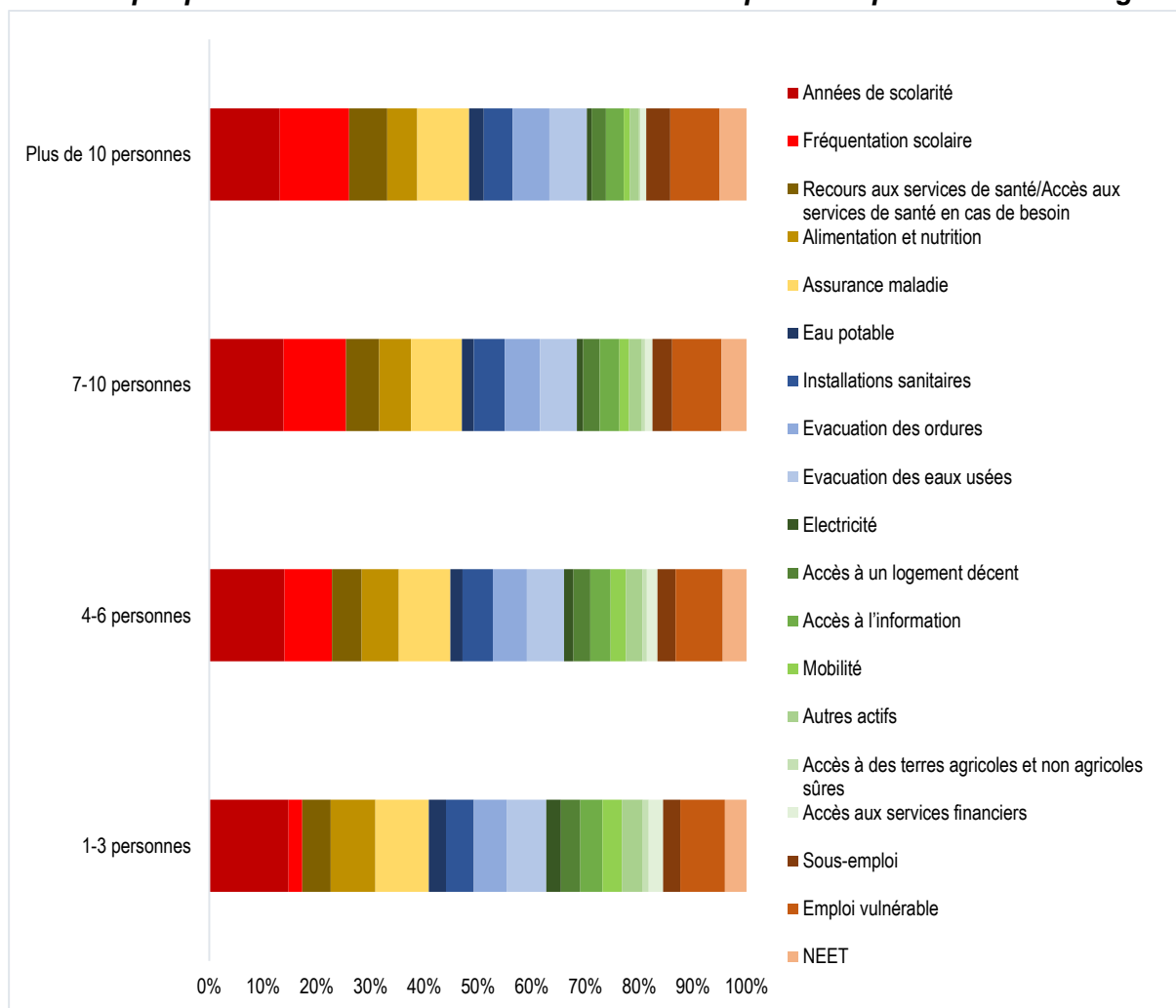
Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

Le graphique 13 montre que la taille du ménage influence les profils de pauvreté multidimensionnelle, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi. Les personnes vivant dans des petits ménages (1 à 3 personnes) présentent une contribution particulièrement élevée pour les années de scolarité (14,8 %), mais une très faible contribution pour la fréquentation scolaire (2,6 %), ce qui peut refléter un profil de personnes âgées ou de jeunes adultes avec peu d'enfants. Ce groupe est aussi fortement affecté par la sécurité alimentaire (8,3 %), l'assurance maladie (9,9 %) et les conditions de vie (électricité à 2,6 %, logement à 3,6 %, accès à l'information à 4,2 %), indiquant une précarité individuelle marquée. D'autres part, les ménages de grande taille (plus de 10 personnes) enregistrent une forte contribution de la fréquentation scolaire (12,9 %) et de l'accès aux soins (7,1 %), reflétant les besoins accrus d'un plus grand nombre d'enfants et de personnes à charge.

Les ménages de taille intermédiaire (4 à 6 personnes) montrent un profil de pauvreté plus équilibré mais encore significatif, notamment dans les domaines de l'éducation (14,0 % pour les années de scolarité, 8,8 % pour la fréquentation scolaire) et de la nutrition (6,9 %). Ils connaissent aussi des difficultés notables en matière d'accès aux services essentiels : logement (3,2 %), information (3,8 %) et actifs (2,9 %). Pour les ménages de 7 à 10 personnes, les contributions des indicateurs se rapprochent des moyennes nationales, avec cependant une forte représentation de la fréquentation scolaire (11,6 %) et l'emploi vulnérable (9,2 %).

Plus les ménages sont grands, plus la pauvreté semble se déplacer vers les dimensions liées à l'éducation, à l'emploi et aux services collectifs. Les ménages de plus de 10 personnes cumulent ainsi des privations significatives en éducation (13,1 % et 12,9 %), recours aux services de santé (7,1 %), emploi vulnérable (9,2 %), mais aussi dans l'accès aux infrastructures de base, comme l'évacuation des eaux usées (6,9 %) et les installations sanitaires (5,4 %). De manière générale, les grands ménages sont confrontés à une surcharge des besoins sociaux et à des difficultés d'accès aux services, tandis que les petits ménages souffrent davantage d'isolement social, de précarité économique individuelle et d'un accès limité à la protection sociale.

**Graphique 13 : Contribution des indicateurs à la pauvreté par taille du ménage**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

## 5. ROBUSTESSE DES RESULTATS

Dans le cadre de la mesure de la pauvreté, le seuil de pauvreté utilisé joue un rôle crucial. Alors que les indices de pauvreté monétaire font souvent l'objet de critiques en raison de la sensibilité aux seuils définis, les indices de pauvreté multidimensionnelle (IPM) adoptent une approche plus rigoureuse pour tester leur solidité. En particulier, la robustesse de l'IPM est analysée à travers deux tests majeurs : l'analyse de dominance stochastique, et l'analyse de stabilité des classements des valeurs régionales de l'IPM (Alkire et al., 2015)<sup>7</sup>

L'analyse de dominance stochastique (Alkire et al., 2015) consiste à comparer les distributions des scores de privation (ou des indicateurs agrégés tels que H ou l'IPM) de deux sous groupes de la populations (typiquement des régions) pour vérifier si l'une est systématiquement « pire » (plus pauvre) que l'autre. Cette analyse examine par exemple si, pour tout seuil de pauvreté admissible, la courbe cumulative de privation d'un groupe se situe toujours au-dessus par rapport à un autre (dominance du premier ordre). Si tel est le cas, on peut affirmer que le classement des groupes par pauvreté multidimensionnelle est robuste aux choix du seuil de pauvreté.

C'est pourquoi, il est essentiel d'examiner si les conclusions tirées sur le seuil de pauvreté choisi restent valables lorsque le seuil est modifié. Même lorsque la valeur de l'IPM peut diminuer ou augmenter, la robustesse des résultats doit être confirmée par l'analyse de dominance et par la stabilité des classements des régions, évaluée à travers de i) de coefficients de corrélation des classements des régions, complétés par ii) une analyse de comparaisons par paire de régions tenant compte des erreurs standard. Ces deux analyses permettent de vérifier si les choix méthodologiques influencent substantiellement les résultats, assurant ainsi la crédibilité et l'utilité politique de l'indice.

Ces tests de robustesse ont été effectués afin d'apprécier la stabilité des résultats de l'IPM et de confirmer qu'ils n'auraient pas été significativement différents, même avec un seuil de pauvreté (k) différent de 60 %. Le tableau 11 montre les coefficients de corrélation de rang du Spearman et Kendall Tau-b<sup>8</sup> en utilisant le seuil de pauvreté k = 60 % et le classement des 10 régions et le District de Bamako pour des seuils de pauvreté alternatifs de 50 % et 70 %.<sup>9</sup> Le résultat montre que le Tau-b de Kendall est de 0,89 à k = 50 % et de 0,82 à k = 70 %, ce qui indique que, pour l'ensemble de la population, les classements régionaux sont largement préservés avec ces choix alternatifs.

Des résultats similaires sont obtenus en utilisant le coefficient de Spearman. En effet, le résultat montre que le coefficient de Spearman est de 0,97 à k = 50 % et de 0,95 à k = 70 %. Cela signifie que la corrélation

---

<sup>7</sup> Alkire, S., Foster, J. E., Seth, S., Santos, M. E., Roche, J. M., and Ballon, P. (2015). *Multidimensional Poverty Measurement and Analysis*, Oxford: Oxford University Press, ch. 8.

<sup>8</sup> La corrélation Kendall Tau-b est une statistique non paramétrique utilisée pour mesurer l'association ordinale entre deux quantités mesurées. Le rho de Spearman est mieux utilisé pour les petits échantillons avec de faibles corrélations et des données non normales. Les deux Tests sont utilisés pour tester des hypothèses sur l'association entre les variables. Les valeurs de Kendall Tau-b et du rho de Spearman vont de -1 à 1, indiquant la force et la direction de l'association entre deux variables. Une valeur plus proche de 1 indique une forte association positive et une valeur plus proche de -1 indique une forte association négative.

Le rho de Spearman est réputé pour sa simplicité et son efficacité dans les petits échantillons présentant de faibles corrélations. D'un autre côté, le Kendall Tau-b est plus robuste en présence de valeurs aberrantes et offre plus de précision avec de fortes corrélations dans de petits échantillons.

<sup>9</sup> Le seuil de pauvreté alternatif de 50 % correspond à être privé dans au moins deux dimensions et demie, et le seuil de 70 % correspond à être privé dans au moins trois dimensions et demie sur les cinq.

de rang entre les seuils de pauvreté (de 50 % à 60 %, de 60 % à 70 %) est largement préservée avec ces choix alternatifs.

**Tableau 11 : Coefficients de corrélation de Spearman et Kendall Tau-b**

| Alternatives      | Tests         | Seuil de pauvreté (K=60%) |
|-------------------|---------------|---------------------------|
| Alternative k=50% | Spearman      | 0,9727                    |
|                   | Kendall Tau-b | 0,8909                    |
| Alternative k=70% | Spearman      | 0,9455                    |
|                   | Kendall Tau-b | 0,8182                    |

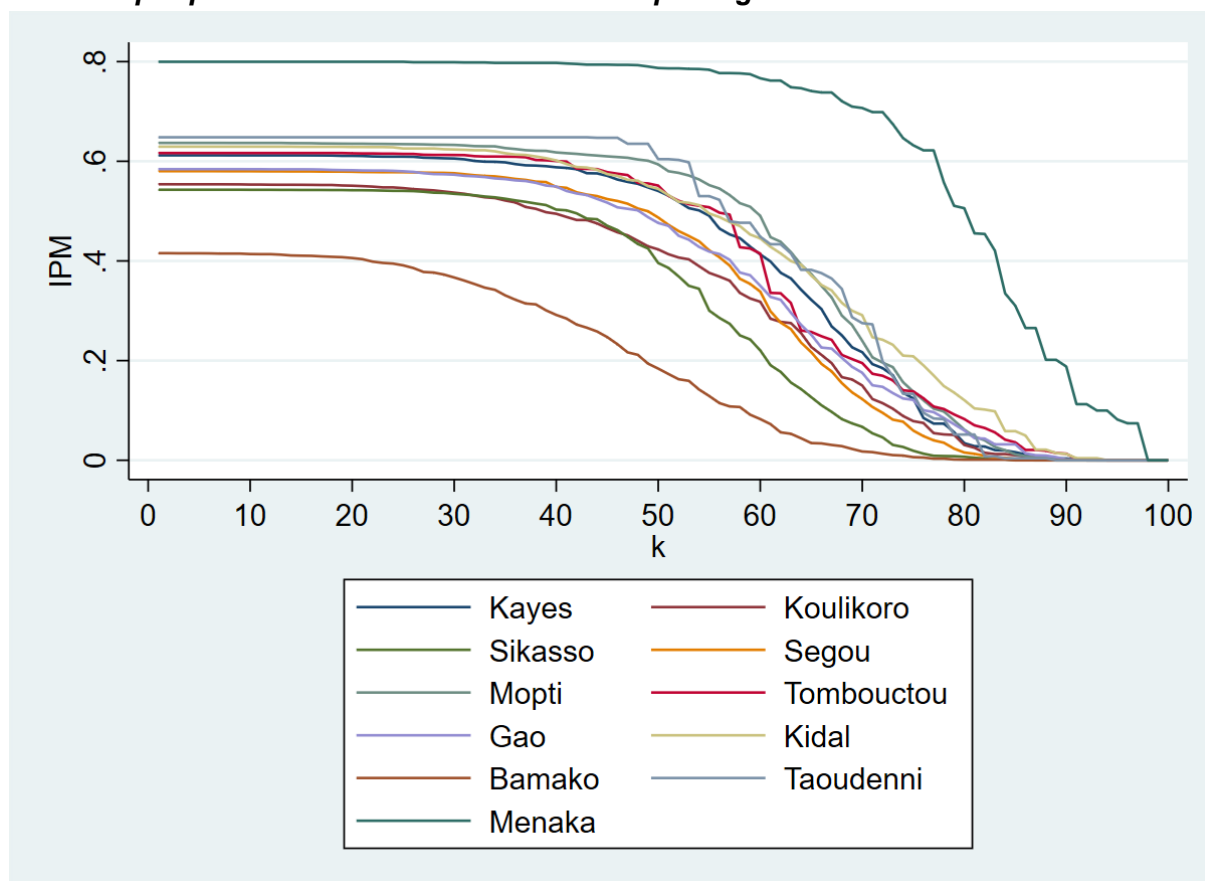
Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

Afin de tester la stabilité de la mesure, divers calculs du ratio de pauvreté (H) ont été effectués en fonction de différents seuils de pauvreté (k). Le graphique 14 montre la distribution de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) selon les différents seuils de pauvreté, pour les 10 régions et le District de Bamako. En effet, le graphique indique que les taux de pauvreté sont relativement stables pour certaines régions et l'ordre de classement restant relativement similaire pour toutes les valeurs de k. Par ailleurs, on observe quelque différence entre certaines régions, comme Koulikoro et Sikasso, pour un seuil k donné (entre k=20% et k=45%).

Cependant, on observe clairement que le District de Bamako est le moins pauvre et la région de Ménaka est la plus pauvre pour tous les seuils de pauvreté. Par ailleurs, quel que soit le seuil de pauvreté, les régions de Taoudenni, Kidal et Mopti, ensemble avec Ménaka, sont celles qui présentent des niveaux de pauvreté les plus élevés.

En somme, la distribution de la valeur de l'IPM des régions observées dans le graphique 14, est, pour la plupart des paires de régions, peu sensible aux variations du seuil de pauvreté. Cela montre que les priorités politiques pour chaque région seront pratiquement les mêmes, quel que soit le seuil choisi.

**Graphique 14 : Robustesse de tout seuil par région**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

Néanmoins, étant donné que l'IPM du Mali est basé sur un échantillon de la population, il est sujet à des erreurs d'échantillonnage. Afin de tirer des conclusions, il est donc important de prendre en compte les erreurs standard lors de l'évaluation de la robustesse du classement des régions en fonction de la valeur de leur IPM. Pour ce faire, on compare d'abord les valeurs de l'IPM du Mali pour chaque paire de régions sous le seuil de pauvreté choisi de 60 % avec des pondérations égales pour les cinq dimensions, en tenant compte des erreurs standard de l'IPM. On évalue ensuite s'il est possible d'établir, par exemple, que i) la région A est plus pauvre que la région B, ii) la région B est plus pauvre que la région A, ou si iii) on ne peut pas déterminer statistiquement laquelle est la plus pauvre. Cet ordre des régions est considéré comme le classement de référence. On effectue ensuite des tests de robustesse aux changements du seuil de pauvreté à 50 % et 70 %.

On estime l'IPM du Mali par région pour les seuils de pauvreté alternatifs  $k=50\%$  et  $k=70\%$ , sous la structure de pondération sélectionnée. On considère qu'une comparaison par paire est robuste si l'ordre des régions établi au départ est préservé. Selon le tableau 12, sur les 55 combinaisons possibles des régions, 43 sont statistiquement significatives dans la ligne de base ( $k=60\%$ ) soit 78,2 %. En d'autres termes, 78,2 % des comparaisons par paire entre régions sont significativement différentes dans le classement de référence, ce qui permet de dire qu'une région est plus pauvre que l'autre. Par ailleurs, 90,7 % des combinaisons sont également significativement différentes sous les seuils de pauvreté alternatifs et conservent le même classement de ce qui est la région la plus pauvre dans l'IPM du Mali. Autrement dit, sur les 43 combinaisons possibles qui sont statistiquement significatives dans la ligne de base, 39 combinaisons des régions sont robustes quel que soit le seuil  $k$  (90,7 %).

**Tableau 12 : Significativité et analyse de robustesse des résultats de l'IPM-Mali pour seuils de pauvreté alternatifs**

| Significatif dans la ligne de base (k=60 %) |          |       | Robuste, prenant en compte toutes les comparaisons possibles (significatives et pas significatives) |          |       | Robuste en ne prenant en compte que les comparaisons qui sont statistiquement significatif au niveau de base |          |      |
|---------------------------------------------|----------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------|
| Ligne de Base                               | Effectif | %     | Ligne de Base                                                                                       | Effectif | %     | Robustes                                                                                                     | Effectif | %    |
| Non                                         | 12       | 21,82 | Non                                                                                                 | 14       | 25,45 | Non                                                                                                          | 4        | 9,3  |
| Oui                                         | 43       | 78,18 | Oui                                                                                                 | 41       | 74,55 | Oui                                                                                                          | 39       | 90,7 |
| Total                                       | 55       | 100   | Total                                                                                               | 55       | 100   | Total                                                                                                        | 43       | 100  |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

Ces résultats suggèrent que le classement de référence entre les régions en fonction de leur IPM est stable et maintenu la plus grande partie du temps lorsque le seuil de pauvreté se voit modifié.

En ce qui concerne la stabilité du classement des régions par rapport aux structures alternatives en fonction de la pondération des dimensions, on effectue des tests similaires de comparaison par paire pour évaluer la relation entre le classement obtenu dans la structure de référence (k=60 % et une pondération de 20 % pour chaque dimension); et les structures alternatives. On considère cinq structures alternatives, où chaque dimension à son tour prend le double du poids que dans la structure de référence (soit 40 %), et les autres quatre de 15 %.<sup>10</sup> Ensuite, on compare le classement des régions en fonction de la valeur de leur IPM entre la structure de référence et chaque structure alternative. Les résultats trouvés, présentés dans le tableau 13, montrent qu'autour de 75 % des comparaisons par paire qui sont significativement différentes dans la structure de l'IPM, sont également significativement différentes, la même région étant la plus pauvre, lorsque ce sont les dimensions de Santé et d'Emploi qui ont, à leur tour, une pondération de 40 %. Ce pourcentage augmente à autour de 82 % lorsqu'il s'agit des dimensions d'Éducation et de Conditions de Vie qui ont une pondération de 40 % à leur tour. Et il atteint 93 % lorsque c'est la dimension d'Hygiène de Vie et Assainissement celle qui, à son tour, a une pondération de 40 %. Cela suggère que le classement de référence entre les régions en fonction de leur IPM est stable et maintenu la plus grande partie du temps lorsque les pondérations des dimensions se voient modifiées.

<sup>10</sup> Pour rappel, la somme des poids doit être égale à 1 ou 100 %. Par conséquent, si une dimension prend le poids de 40 %, les autres quatre doivent se partager le restant 60 %, ce qui donne 15 % par dimension.

**Tableau 13 : Significativité et analyse de robustesse des résultats de l'IPM-Mali pour structures de pondération alternatives**

| <b>ANALYSE DE ROBUSTESSE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                      | <b>Robustesse aux pondérations alternatives des dimensions considérées dans l'IPM-Mali</b> |                                        |                                         |                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Informations obtenues à partir des tests de robustesse</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Comparaison IPM-Mali avec P1*</b> | <b>Comparaison IPM-Mali avec P2**</b>                                                      | <b>Comparaison IPM-Mali avec P3***</b> | <b>Comparaison IPM-Mali avec P4****</b> | <b>Comparaison IPM-Mali avec P5*****</b> |
| A: Le nombre de comparaisons possibles par paire de régions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 55                                   | 55                                                                                         | 55                                     | 55                                      | 55                                       |
| B: Le nombre de comparaisons par paire qui sont significativement différentes dans la structure de référence (IPM-Mali) (intervalle de confiance à 95 %)                                                                                                                                                                                                                     | 43                                   | 43                                                                                         | 43                                     | 43                                      | 43                                       |
| C: Le nombre de comparaisons par paire dans B + le nombre de comparaisons par paire qui ne sont pas significativement différentes dans la structure de référence mais dont le classement des régions selon la valeur de leur IPM sous les structures de pondération alternatives, est le même que dans la structure de référence (IPM-Mali) (intervalle de confiance à 95 %) | 40                                   | 39                                                                                         | 44                                     | 39                                      | 35                                       |
| D: Le nombre de comparaisons par paire dans B qui sont significativement différentes dans les structures alternatives et qui maintiennent le même classement de ce qui est la région la plus pauvre dans l'IPM (intervalle de confiance de 95 %)                                                                                                                             | 35                                   | 33                                                                                         | 40                                     | 36                                      | 32                                       |
| <b>RATIOS DE ROBUSTESSE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |
| <b>Ratio de robustesse des comparaisons par paire significativement différentes dans la structure de référence :</b><br>comparaisons par paire robustes parmi toutes les comparaisons par paire significativement différentes (D/B)                                                                                                                                          | 81,4%                                | 76,7%                                                                                      | 93,0%                                  | 83,7%                                   | 74,4%                                    |
| *P1 correspond à la structure de pondération alternative 1 pour l'IPM-Mali, qui donne un poids de 40 % à la dimension d'éducation et un poids de 15 % aux dimensions de santé, hygiène de vie et assainissement, conditions de vie, et emploi                                                                                                                                |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |
| **P2 correspond à la structure de pondération alternative 2 pour l'IPM-Mali, qui donne un poids de 40 % à la dimension de santé et un poids de 15 % aux dimensions d'éducation, hygiène de vie et assainissement, conditions de vie, et emploi                                                                                                                               |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |
| ***P3 correspond à la structure de pondération alternative 3 pour l'IPM-Mali, qui donne un poids de 40 % à la dimension d'hygiène de vie et assainissement et un poids de 15 % aux dimensions d'éducation, santé, conditions de vie, et emploi                                                                                                                               |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |
| ****P4 correspond à la structure de pondération alternative 4 pour l'IPM-Mali, qui donne un poids de 40 % à la dimension de conditions de vie et un poids de 15 % aux dimensions d'éducation, santé, hygiène de vie et assainissement, et emploi                                                                                                                             |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |
| *****P5 correspond à la structure de pondération alternative 5 pour l'IPM-Mali, qui donne un poids de 40 % à la dimension d'emploi et un poids de 15 % aux dimensions d'éducation, santé, hygiène de vie et assainissement, et conditions de vie                                                                                                                             |                                      |                                                                                            |                                        |                                         |                                          |

**Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)**



## 6. PAUVRETE MONETAIRE VERSUS PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

Il est désormais largement admis que la pauvreté ne se limite pas à une insuffisance de revenus. Elle constitue un phénomène complexe et multidimensionnel, qui ne peut être appréhendé uniquement à travers sa manifestation monétaire. Comme le souligne la Banque mondiale, la pauvreté revêt de multiples facettes et résulte d'interactions entre facteurs économiques, politiques et sociaux, qui tendent à accentuer la précarité dans laquelle vivent les personnes concernées.

### **Pauvreté monétaire**

La pauvreté monétaire est la forme classique de pauvreté mesurée en fonction des revenus ou de la consommation : est considérée comme pauvre toute personne n'ayant pas les moyens de consommer un ensemble de biens et services jugés essentiels. Cette approche utilise un seuil monétaire, souvent calculé à partir de la consommation ou du revenu des ménages, en dessous duquel tous les membres d'un ménage sont considérés comme pauvres. Pour le cas du Mali, ce sont les dépenses de consommation annuelles du ménage qui sont utilisées pour calculer le seuil, qui était fixé à 291 426 F CFA en 2023.

Bien qu'efficace pour quantifier une partie du phénomène, cette mesure reste partielle, car elle ne reflète pas toutes les formes de privations vécues. La pauvreté monétaire est une mesure simple et utile pour évaluer le niveau de vie économique, mais elle ne reflète pas l'ensemble des difficultés rencontrées par les individus.

### **Pauvreté multidimensionnelle**

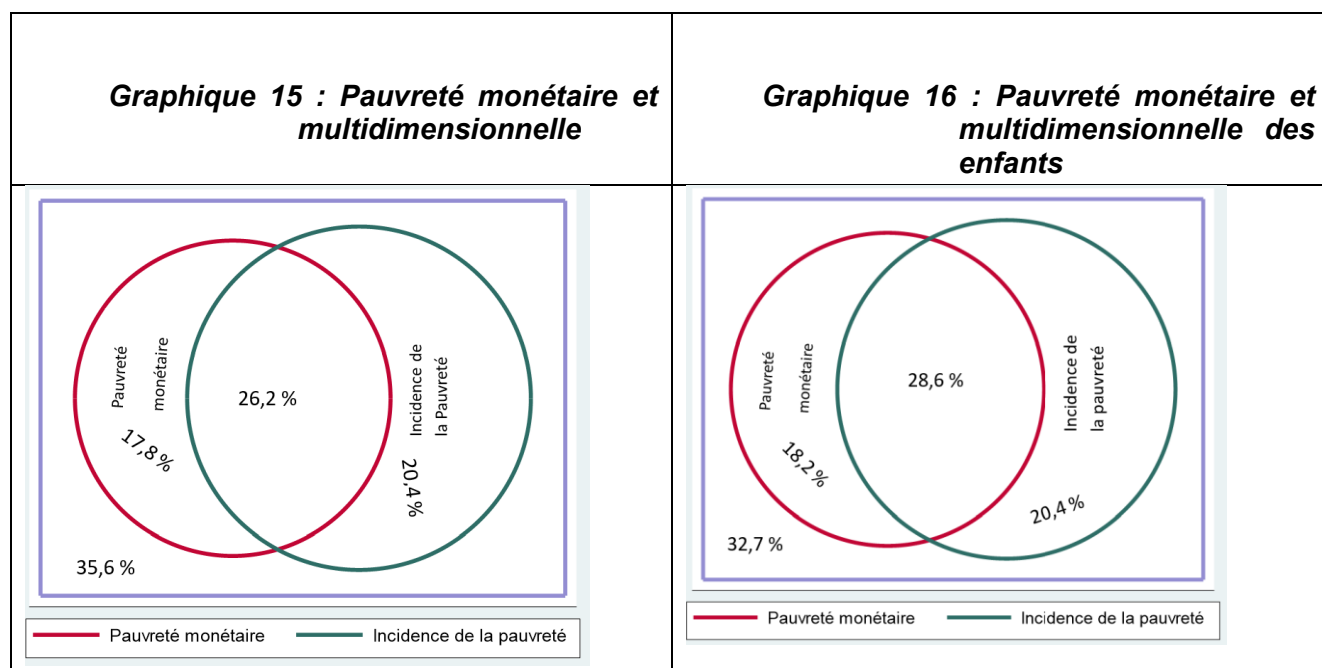
Elle prend en compte plusieurs dimensions du bien-être, au-delà des dépenses de la consommation ou du revenu. Elle intègre des indicateurs liés à la santé, à l'éducation, au niveau de vie, à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, etc. L'incidence H est la proportion de la population qui est multidimensionnellement pauvre (c'est-à-dire qui est privée dans au moins un certain nombre de ces dimensions).

De façon plus concrète, la pauvreté monétaire se définit également comme un manque de revenus pour subvenir aux besoins fondamentaux, tandis que la pauvreté multidimensionnelle englobe également des privations dans des domaines non monétaires comme l'éducation, la santé ou l'accès aux infrastructures.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) offre une vision plus complète et réaliste de la pauvreté en intégrant plusieurs aspects essentiels de la vie. Par ailleurs, la mesure de la pauvreté multidimensionnelle à l'aide de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) capture également l'intensité de la pauvreté (A), soit le nombre moyen de privations pondérées vécues par les personnes pauvres. L'IPM, ainsi, peut être réduit lorsque l'incidence (H), l'intensité (A) ou les deux diminuent.

L'analyse du graphique 15 met en évidence qu'un peu plus d'un tiers de la population (35,6 %) n'est pauvre ni selon l'approche monétaire, ni selon l'approche multidimensionnelle. En revanche, un peu plus d'un quart (26,2 %) cumulent les deux formes de pauvreté. Par ailleurs, 20,4 % des individus sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sans être considérés comme pauvres sur le plan monétaire, tandis que 17,8 % sont pauvres monétairement, mais non multidimensionnellement.

Chez les enfants âgés de 0 à 17 ans, les résultats sont similaires (graphique 16). Environ 32,7 % ne sont pauvres ni monétairement ni multidimensionnellement, tandis que 28,6 % cumulent les deux formes de pauvreté. On observe également que 20,4 % des enfants sont pauvres multidimensionnellement sans l'être sur le plan monétaire, contre 18,2 % qui présentent une pauvreté monétaire sans privations multidimensionnelles associées.



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

L'analyse conjointe de la pauvreté monétaire et de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle révèle une hétérogénéité marquée dans les profils de pauvreté des différentes régions du Mali. Ces deux indicateurs, bien qu'ils visent à appréhender la précarité, ne se recoupent pas systématiquement, ce qui met en lumière des réalités territoriales contrastées.

Au niveau national, l'ensemble du pays affiche un taux de pauvreté monétaire de 43,9 % contre 46,6 % pour l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle. Cela signifie qu'environ un Malien sur deux est touché par au moins une forme de pauvreté.

Les régions de Koulikoro et Sikasso enregistrent les taux les plus élevés de pauvreté monétaire, avec respectivement 63,9 % et 60,2 %. Toutefois, leur incidence de la pauvreté multidimensionnelle reste modérée, à 45,8 % pour Koulikoro et 33,1 % pour Sikasso. Cette situation traduit un écart important entre la capacité monétaire des ménages et les privations auxquelles les populations font effectivement face. Autrement dit, bien que les ménages de ces régions aient des faibles dépenses, ils semblent relativement moins exposés à des privations dans les dimensions non monétaires du bien-être.

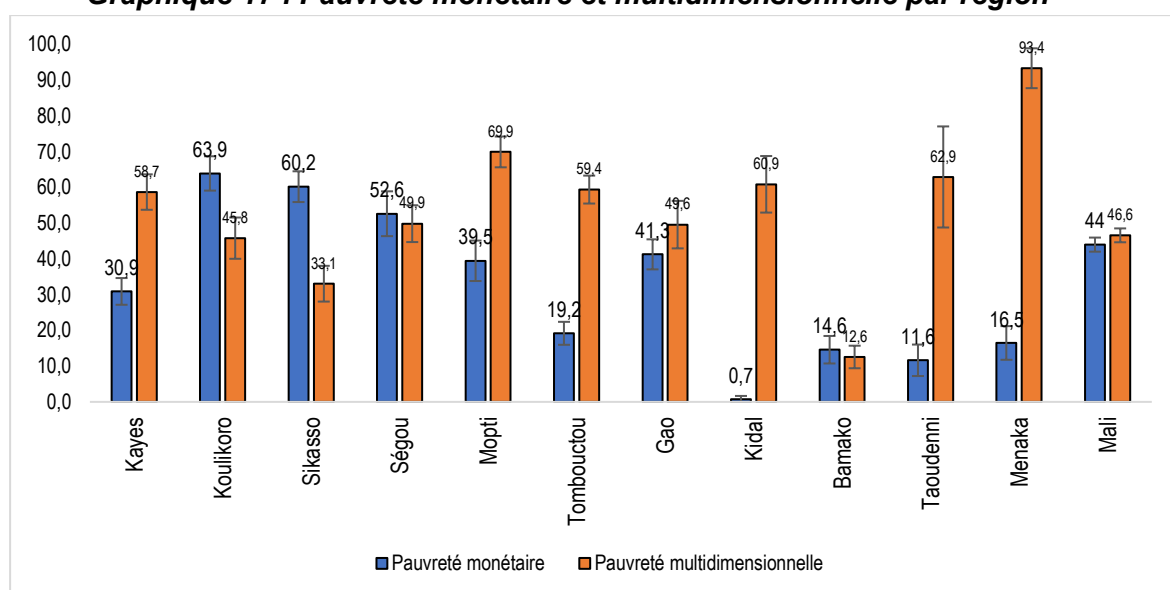
Cependant, des régions comme Ménaka, Taoudenni, Mopti, Kidal et Tombouctou présentent des niveaux particulièrement élevés de pauvreté multidimensionnelle. Ménaka se distingue en affichant l'incidence la plus élevée à l'échelle nationale, atteignant 93,4 %, malgré un taux de pauvreté monétaire relativement bas (16,5 %). Taoudenni suit cette tendance, avec 62,9 % d'incidence pour seulement 11,6 % de pauvreté monétaire. Kidal, bien qu'elle enregistre le taux de pauvreté monétaire le plus faible au Mali (0,7 %), l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est très élevée (60,9 %). Ces données révèlent un

décalage majeur entre les dépenses de consommation et les privations en matière d'éducation, santé, hygiène de vie et assainissement, conditions de vie et emploi. Elles suggèrent que les ressources financières ne suffisent pas à capter l'ensemble des privations vécues par les populations, notamment dans des contextes où l'accès aux services essentiels est limité en raison de l'isolement géographique ou de l'insécurité.

Certaines régions présentent une situation intermédiaire, avec des niveaux élevés à la fois en pauvreté monétaire et en pauvreté multidimensionnelle. C'est le cas de Kayes, où 30,9 % de la population vit en situation de pauvreté monétaire tandis que l'incidence multidimensionnelle atteint 58,7 %. À Ségou, les deux formes de pauvreté, même qu'à des niveaux importants, ne sont pas statistiquement différentes l'une de l'autre ; 52,6 % en monétaire et 49,9 % en multidimensionnelle. Des résultats similaires en termes d'incidence des deux formes de pauvreté, sont trouvés également pour la région de Gao (41,3 % de pauvreté monétaire et 49,6 % de pauvreté multidimensionnelle). Ces cas illustrent une double vulnérabilité, tant sur le plan des ressources économiques que sur celui de l'accès aux services de base.

Bamako se distingue nettement du reste du pays parce qu'elle présente les taux les plus faibles pour les deux formes de pauvreté, avec seulement 14,6 % de pauvreté monétaire et 12,6 % de pauvreté multidimensionnelle.

**Graphique 17 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle par région**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

L'analyse spatiale des données sur la pauvreté chez les enfants de 0 à 17 ans met également en évidence un décalage entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle dans les différentes régions du Mali (graphique 18). De manière générale, les écarts entre ces deux formes de pauvreté révèlent des dynamiques contrastées selon les territoires.

Au niveau national, l'analyse révèle que près d'un enfant sur deux vit dans une situation de pauvreté, qu'elle soit monétaire (46,9 %) ou multidimensionnelle (49,0 %), illustrant ainsi l'ampleur et la diversité des privations auxquelles est confrontée une grande partie de la population d'enfant du Mali.

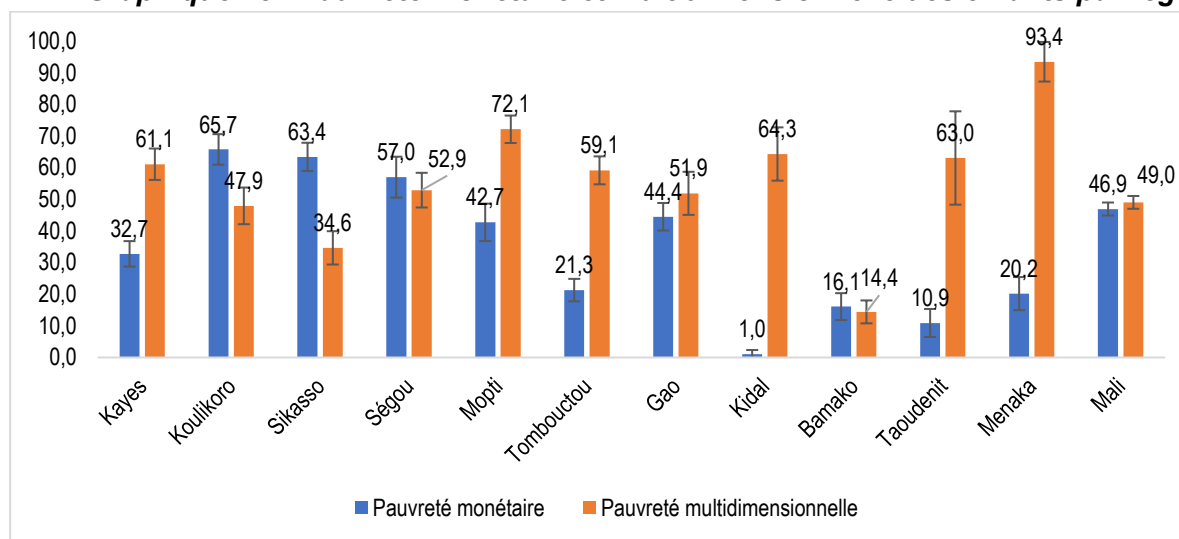
Les régions de Koulikoro et Sikasso enregistrent les taux de pauvreté monétaire les plus élevés chez les enfants, avec respectivement 65,7 % et 63,4 %. Toutefois, ces mêmes régions présentent nettement des niveaux de pauvreté multidimensionnelle plus modérés : 47,9 % pour Koulikoro et 34,6 % pour Sikasso. Cette situation suggère que les enfants vivant dans ces zones soient issus de ménages à faibles dépenses de consommation. Ils bénéficient, dans une certaine mesure, d'un accès relativement meilleur aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et le logement, ce qui améliore leur exposition à la pauvreté multidimensionnelle.

À l'inverse, d'autres régions, notamment celles du nord et du centre du pays, connaissent des niveaux élevés de pauvreté multidimensionnelle chez les enfants, sans que cela corresponde nécessairement à une forte pauvreté monétaire. C'est notamment le cas de la région de Kidal, où seulement 1,0 % des enfants sont considérés comme monétairement pauvres, mais où l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle atteint 64,3 %. Un décalage similaire est observé à Kayes, avec 32,7 % de pauvreté monétaire contre 61,1 % de pauvreté multidimensionnelle, à Taoudenni ou 10,9 % des enfants sont monétairement pauvres contre 63,0 % qui sont multidimensionnellement pauvres, et à Ménaka où la pauvreté multidimensionnelle des enfants atteint 93,4 % de leur population, mais uniquement un enfant sur cinq est monétairement pauvre. Ces résultats révèlent que, dans certaines régions, les enfants peuvent vivre dans des ménages ayant des dépenses de consommation supérieur au seuil de pauvreté, mais rester exposés à d'importantes privations dans les domaines essentiels à leur développement. Cela traduit des déficits structurels persistants en matière de services sociaux, d'infrastructures ou de conditions de vie, qui ne sont pas captés par les seuls indicateurs monétaires.

Certaines régions cumulent toutefois une forte incidence sur les deux formes de pauvreté. C'est le cas notamment de Ségou, où 57,0 % des enfants sont touchés par la pauvreté monétaire et 52,9 % par la pauvreté multidimensionnelle. Une situation semblable est observée à Gao (44,4 % contre 51,9 %).

Enfin, le District de Bamako se distingue par des niveaux très faibles sur les deux indicateurs, avec 16,1 % de pauvreté monétaire et 14,4 % de pauvreté multidimensionnelle, traduisant un environnement urbain relativement favorable pour les enfants.

**Graphique 18 : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants par région**



Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

## 7. LIMITES DE L'ETUDE

La méthode Alkire-Foster (AF) est l'une des méthodes les plus reconnues en termes de mesure de la pauvreté multidimensionnelle. Elle n'est cependant pas exempte de limites :

L'approche de l'IPM du Mali adoptée, focalisée principalement sur le ménage, ne permet pas de prendre en compte directement les différences en termes de privation entre les individus au sein d'un même ménage. Ainsi, les privations vécues différemment par les femmes, les enfants ou les personnes âgées au sein d'un même ménage ne sont pas toujours visibles. Mais des analyses additionnelles peuvent être menées pour comprendre des différences au sein des ménages afin d'identifier la ou les personnes qui portent la privation et comment ceci se conjugue, par exemple, avec le sexe ou l'âge de la personne.<sup>11</sup>

L'IPM adapté selon les contextes utilise un certain nombre d'indicateurs de privation, le choix des indicateurs et les seuils sont fixés selon les priorités stratégiques des pays, ce qui rend impossible les comparaisons internationales. Pour une comparaison internationale de la pauvreté au Mali, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle mondial (IPM mondial), calculé et publié annuellement par l'OPHI et le PNUD est à disposition publique sur le site des deux organisations.<sup>12</sup>

Pour cette présente étude, la non-disponibilité de certains indicateurs dans les données de l'EMOP a conduit à la non prise en compte de certaines dimensions telle que l'insécurité et nous avons considéré des variables proxy pour d'autres dimensions telle que la santé. Dans des vagues futures, et dans la mesure du possible, ces dimensions et indicateurs non-retenus pourraient être collectés dans l'EMOP, et introduit dans la structure de l'IPM du Mali.

En résumé, l'IPM du Mali est un outil important pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle, mais il est important de tenir compte des limites avec discernement pour éclairer les politiques de développement dans la prise de décision.

---

<sup>11</sup> La raison pour laquelle la privation est identifiée au niveau du ménage est que certains indicateurs ont des populations spécifiques qui y sont concernées, mais on a besoin d'avoir des informations sur la privation ou non privation pour l'ensemble des membres du ménage. Par exemple, l'indicateur de fréquentation scolaire concerne uniquement les enfants en âge scolaire (6-14 ans), mais on a besoin d'identifier la privation ou non privation chez les adultes et les enfants plus petits. On va alors identifier d'abord une privation au niveau de l'enfant, et ensuite on va l'agréger au niveau du ménage, de façon que si au moins un enfant ne fréquente pas l'école, tous les membres du ménage seront privés, y compris des enfants en âge scolaire qui vont à l'école. Ceci permet d'avoir des informations complètes pour tous les indicateurs pour tous les membres du ménage, ce qui est nécessaire pour le calcul de l'IPM et ses analyses de décomposition et désagrégation.

<sup>12</sup> <https://ophi.org.uk/publications>  
<https://hdr.undp.org/content/2024-global-multidimensional-poverty-index-mpi#/indicies/MPI>

## 8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au niveau du milieu de résidence, la pauvreté multidimensionnelle est nettement plus marquée en milieu rural (IPM = 0,379 ; incidence = 54,4 %) qu'en milieu urbain (IPM = 0,146 ; incidence = 21,4 %). La situation est particulièrement favorable à Bamako (IPM = 0,083 ; incidence = 12,6 %), contrairement aux autres villes (IPM = 0,211 ; incidence = 30,6 %). Cependant, l'intensité des privations est comparable, traduisant que lorsqu'elle existe, la pauvreté est sévère quel que soit le milieu.

Par rapport à la région, de fortes disparités régionales sont observées : Ménaka enregistre l'IPM le plus élevé (0,767) ainsi que l'incidence (93,4 %) tandis que Bamako (0,083 ; 12,6 %) et Sikasso (0,221 ; 33,1 %) présentent les niveaux les plus bas. Les régions de Kayes, Mopti, Tombouctou, Kidal et Taoudenni connaissent des niveaux élevés et similaires de pauvreté multidimensionnelle (IPM moyen de 0,442).

Au niveau du groupe d'âge, les enfants de moins de 15 ans sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle (IPM = 0,347 ; incidence = 50 %), alors que les jeunes de 15-24 ans sont relativement moins affectés (IPM = 0,268 ; incidence = 38,8 %). L'intensité des privations reste similaire pour tous les âges à environ 69 %.

Par rapport à l'alphabétisation des chefs de ménage, les ménages dirigés par des chefs non alphabétisés (59,4 % de la population) sont significativement plus pauvres (IPM = 0,391 ; incidence = 56,3 %) que ceux dont le chef est alphabétisé (IPM = 0,224 ; incidence = 32,4 %). L'intensité des privations reste similaire à environ 69 %.

Par rapport au niveau d'instruction des chefs de ménage, la pauvreté multidimensionnelle est fortement corrélée au niveau d'instruction : les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction (71,9 % de la population) affichent un IPM de 0,391 et une incidence de 56,2 %, contre seulement 2,2 % d'incidence chez ceux dont le chef a atteint le secondaire ou plus.

Par rapport au sexe du chef de ménage, l'intensité est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes soit 71,4 % contre 69,3 % pour ceux dirigés par des hommes.

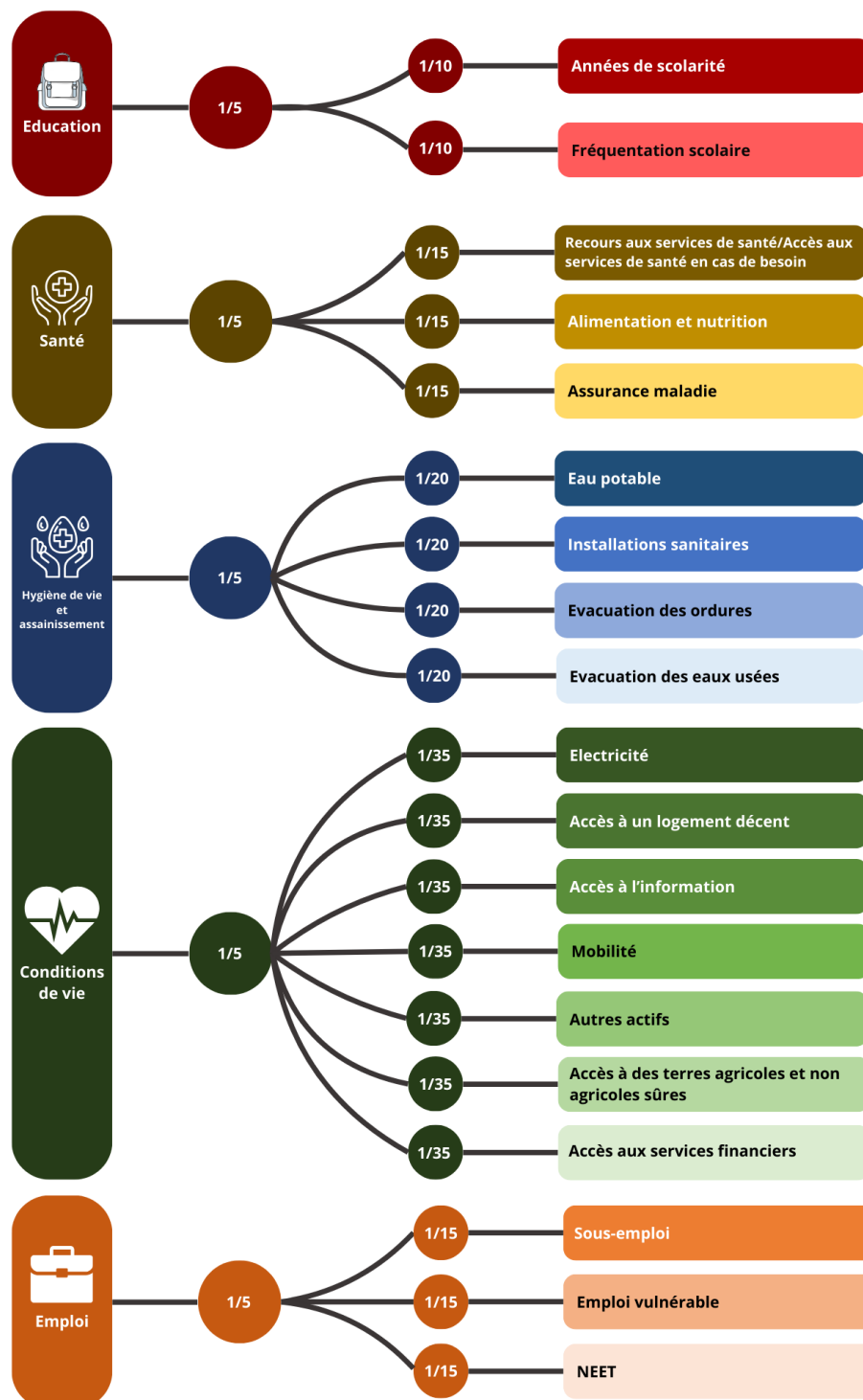
À la lumière des résultats issus de l'analyse de l'IPM du Mali, plusieurs axes d'intervention prioritaires se dégagent pour renforcer l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté, notamment :

- ☞ **Développement rural et territorialisation des politiques** : Renforcer les investissements dans les zones rurales et sahéliennes à travers les infrastructures, les services sociaux de base (santé, éducation, eau, énergie) et des politiques publiques adaptées aux spécificités régionales.
- ☞ **Éducation et alphabétisation** : Garantir l'accès universel à une éducation de qualité, lutter contre l'abandon scolaire, en particulier chez les filles, et promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des adultes.

- ☞ **Protection de l'enfance** : Développer des filets sociaux, des programmes de nutrition et de santé ciblés pour les enfants et les ménages vulnérables afin de briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle.
- ☞ **Autonomisation économique** : Encourager l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'accès au crédit, en particulier pour les jeunes et les femmes chefs de ménage.
- ☞ **Planification familiale et accompagnement des ménages** : Sensibiliser sur la gestion de la taille des familles et adapter les politiques sociales et sanitaires aux réalités des ménages nombreux.
- ☞ **Approche multisectorielle** : Combiner les interventions dans l'éducation, la santé, l'emploi, la gouvernance et la résilience face aux crises (sécuritaires et climatiques) pour réduire durablement la pauvreté.

## ANNEXE

**Graphique 19 : Structure de l'IPM du Mali selon les dimensions, indicateurs et poids**





**Tableau 13 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par milieu de résidence**

| EducationSantéHygiène de vie et assainissementCondition de vieEmploi |                     |                        |                         |                           |                   |             |                          |                        |                           |             |                            |                       |          |               |                              |                    |             |                   |      |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------|-------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|----------|---------------|------------------------------|--------------------|-------------|-------------------|------|
| Milieu de résidence                                                  | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de | Alimentation et nutrition | Assurance maladie | Eau potable | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité | Accès à un logement décent | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres agricoles | Accès aux services | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| Urbain                                                               | 12,75               | 9,25                   | 6,47                    | 6,80                      | 9,67              | 1,74        | 5,73                     | 5,28                   | 6,32                      | 0,82        | 1,62                       | 3,48                  | 3,42     | 3,26          | 2,41                         | 0,95               | 5,09        | 9,18              | 5,77 |
| Bamako                                                               | 12,04               | 8,58                   | 6,72                    | 7,25                      | 10,04             | 2,28        | 6,37                     | 2,97                   | 5,07                      | 0,40        | 0,00                       | 3,78                  | 3,91     | 3,94          | 3,68                         | 0,73               | 6,73        | 9,24              | 6,26 |
| Autre villes                                                         | 13,04               | 9,52                   | 6,37                    | 6,61                      | 9,52              | 1,52        | 5,47                     | 6,22                   | 6,82                      | 0,99        | 2,28                       | 3,35                  | 3,22     | 2,98          | 1,89                         | 1,04               | 4,42        | 9,15              | 5,57 |
| Rural                                                                | 13,73               | 11,39                  | 6,30                    | 6,05                      | 9,56              | 2,53        | 5,56                     | 6,75                   | 7,01                      | 1,28        | 3,14                       | 3,58                  | 1,65     | 2,26          | 0,31                         | 1,51               | 3,74        | 9,06              | 4,58 |
| National                                                             | 13,63               | 11,16                  | 6,32                    | 6,13                      | 9,57              | 2,45        | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23        | 2,98                       | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54                         | 1,45               | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Tableau 14 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par région**

| Région            | Education           |                        | Santé                                                                      |                           |                   | Hygiène de vie et assainissement |                          |                        |                           | Condition de vie |                            |                       |          |               |                                     |                               | Emploi      |                   |      |
|-------------------|---------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------------|----------------------------|-----------------------|----------|---------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------|------|
|                   | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de santé/Accès aux services de santé en cas de besoin | Alimentation et nutrition | Assurance maladie | Eau potable                      | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité      | Accès à un logement décent | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres agricoles et non | Accès aux services financiers | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| <b>Kayes</b>      | 13,43               | 11,26                  | 4,61                                                                       | 7,48                      | 9,42              | 2,86                             | 4,36                     | 7,09                   | 6,98                      | 2,18             | 3,01                       | 3,65                  | 1,37     | 3,39          | 0,12                                | 1,39                          | 4,88        | 9,39              | 3,12 |
| <b>Koulikoro</b>  | 12,94               | 11,88                  | 7,92                                                                       | 4,30                      | 9,57              | 1,73                             | 6,77                     | 6,32                   | 6,75                      | 0,18             | 1,91                       | 3,41                  | 1,69     | 1,78          | 0,93                                | 1,30                          | 3,88        | 8,72              | 8,02 |
| <b>Sikasso</b>    | 14,50               | 13,27                  | 7,57                                                                       | 5,48                      | 9,98              | 3,96                             | 3,89                     | 7,49                   | 7,38                      | 0,26             | 2,60                       | 3,02                  | 1,57     | 1,34          | 0,39                                | 0,82                          | 4,06        | 9,91              | 2,50 |
| <b>Ségou</b>      | 14,33               | 11,43                  | 5,68                                                                       | 6,11                      | 9,80              | 2,51                             | 5,93                     | 7,36                   | 7,30                      | 0,60             | 3,04                       | 3,65                  | 1,45     | 1,52          | 0,17                                | 1,23                          | 3,62        | 9,62              | 4,63 |
| <b>Mopti</b>      | 13,73               | 11,10                  | 6,66                                                                       | 6,32                      | 9,42              | 1,62                             | 7,03                     | 6,35                   | 6,81                      | 1,41             | 3,87                       | 3,80                  | 1,72     | 2,28          | 0,43                                | 1,48                          | 2,85        | 8,46              | 4,64 |
| <b>Tombouctou</b> | 14,03               | 8,48                   | 7,44                                                                       | 6,95                      | 9,52              | 2,44                             | 3,59                     | 5,27                   | 7,15                      | 3,07             | 4,09                       | 3,65                  | 3,23     | 3,72          | 0,54                                | 2,92                          | 2,41        | 9,34              | 2,16 |
| <b>Gao</b>        | 12,83               | 7,18                   | 4,20                                                                       | 6,68                      | 9,44              | 0,44                             | 4,84                     | 5,56                   | 7,04                      | 2,94             | 4,01                       | 3,95                  | 3,68     | 3,76          | 0,75                                | 1,93                          | 5,56        | 7,35              | 7,85 |
| <b>Kidal</b>      | 13,48               | 8,54                   | 2,90                                                                       | 0,98                      | 9,12              | 4,76                             | 4,40                     | 6,72                   | 6,61                      | 2,60             | 3,03                       | 3,83                  | 2,61     | 3,63          | 3,08                                | 3,77                          | 3,29        | 8,89              | 7,76 |
| <b>Taoudenni</b>  | 14,03               | 6,82                   | 1,05                                                                       | 8,64                      | 9,35              | 0,02                             | 5,05                     | 6,99                   | 7,01                      | 2,25             | 4,01                       | 4,01                  | 3,63     | 3,92          | 3,71                                | 3,99                          | 0,24        | 8,93              | 6,34 |
| <b>Menaka</b>     | 11,52               | 8,74                   | 3,68                                                                       | 7,54                      | 8,12              | 5,21                             | 4,65                     | 6,09                   | 6,03                      | 3,47             | 3,48                       | 3,48                  | 2,82     | 3,48          | 0,05                                | 3,15                          | 5,00        | 7,63              | 5,87 |
| <b>Bamako</b>     | 12,04               | 8,58                   | 6,72                                                                       | 7,25                      | 10,04             | 2,28                             | 6,37                     | 2,97                   | 5,07                      | 0,40             | 0,00                       | 3,78                  | 3,91     | 3,94          | 3,68                                | 0,73                          | 6,73        | 9,24              | 6,26 |
| <b>Mali</b>       | 13,63               | 11,16                  | 6,32                                                                       | 6,13                      | 9,57              | 2,45                             | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23             | 2,98                       | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54                                | 1,45                          | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Tableau 15 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par groupe d'âge**

| Groupe d' âge         | Education              |                           | Santé                                                              |                              |                      | Hygiène de vie et assainissement |                             |                           |                              | Condition de vie |                               |                          |          |               |                                        |                                  | Emploi      |                   |      |
|-----------------------|------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|------------------|-------------------------------|--------------------------|----------|---------------|----------------------------------------|----------------------------------|-------------|-------------------|------|
|                       | Années de<br>scolarité | Fréquentation<br>scolaire | Recours aux<br>services de<br>santé/Accès aux<br>services de santé | Alimentation et<br>nutrition | Assurance<br>maladie | Eau potable                      | Installations<br>sanitaires | Evacuation des<br>ordures | Evacuation des<br>eaux usées | Electricité      | Accès à un<br>logement décent | Accès à<br>l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres<br>agricoles et non | Accès aux<br>services financiers | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| <b>moins 15 ans</b>   | 13,70                  | 11,61                     | 6,32                                                               | 6,14                         | 9,55                 | 2,42                             | 5,56                        | 6,62                      | 6,94                         | 1,23             | 2,98                          | 3,55                     | 1,82     | 2,35          | 0,52                                   | 1,43                             | 3,76        | 9,05              | 4,46 |
| <b>15-24 ans</b>      | 13,15                  | 10,21                     | 6,12                                                               | 5,97                         | 9,60                 | 2,45                             | 5,63                        | 6,59                      | 6,93                         | 1,15             | 2,85                          | 3,54                     | 1,81     | 2,38          | 0,66                                   | 1,39                             | 4,55        | 9,21              | 5,80 |
| <b>25-34 ans</b>      | 13,63                  | 10,03                     | 6,37                                                               | 6,33                         | 9,63                 | 2,69                             | 5,40                        | 6,37                      | 6,96                         | 1,31             | 2,95                          | 3,63                     | 2,02     | 2,48          | 0,56                                   | 1,49                             | 3,92        | 8,99              | 5,23 |
| <b>35-59 ans</b>      | 13,73                  | 11,41                     | 6,35                                                               | 6,03                         | 9,58                 | 2,36                             | 5,66                        | 6,64                      | 6,94                         | 1,20             | 3,02                          | 3,58                     | 1,83     | 2,33          | 0,53                                   | 1,47                             | 3,75        | 9,11              | 4,49 |
| <b>60 ans et plus</b> | 13,63                  | 10,34                     | 6,61                                                               | 6,40                         | 9,55                 | 2,50                             | 5,68                        | 6,72                      | 6,90                         | 1,33             | 3,17                          | 3,69                     | 1,68     | 2,35          | 0,39                                   | 1,61                             | 3,97        | 9,06              | 4,41 |
| <b>0-17 ans</b>       | 13,65                  | 11,55                     | 6,31                                                               | 6,13                         | 9,55                 | 2,41                             | 5,56                        | 6,60                      | 6,93                         | 1,23             | 2,97                          | 3,55                     | 1,81     | 2,35          | 0,54                                   | 1,42                             | 3,83        | 9,06              | 4,55 |
| <b>Mali</b>           | 13,63                  | 11,16                     | 6,32                                                               | 6,13                         | 9,57                 | 2,45                             | 5,58                        | 6,60                      | 6,94                         | 1,23             | 2,98                          | 3,57                     | 1,84     | 2,36          | 0,54                                   | 1,45                             | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Tableau 16 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par l'alphabétisation du chef du ménage**

| Education | Santé | Hygiène de vie et<br>assainissement | Condition de vie | Emploi |
|-----------|-------|-------------------------------------|------------------|--------|
|-----------|-------|-------------------------------------|------------------|--------|

| Statut d' alphabétisation du CM | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de santé/Accès aux services | Alimentation et nutrition | Assurance maladie | Eau potable | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité | Accès à un logement décent | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres agricoles et non | Accès aux services financiers | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
|---------------------------------|---------------------|------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|-------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|----------|---------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------|------|
| Alphabétisé                     | 13,20               | 11,28                  | 6,55                                             | 5,94                      | 9,53              | 2,29        | 5,59                     | 6,48                   | 6,87                      | 1,18        | 3,02                       | 3,39                  | 1,94     | 2,26          | 0,76                                | 1,35                          | 3,84        | 9,17              | 5,36 |
| Non-alphabétisé                 | 13,79               | 11,11                  | 6,23                                             | 6,21                      | 9,58              | 2,51        | 5,57                     | 6,64                   | 6,96                      | 1,25        | 2,96                       | 3,64                  | 1,79     | 2,41          | 0,45                                | 1,48                          | 3,90        | 9,03              | 4,46 |
| Mali                            | 13,63               | 11,16                  | 6,32                                             | 6,13                      | 9,57              | 2,45        | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23        | 2,98                       | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54                                | 1,45                          | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

Tableau 17 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par le niveau d’instruction du chef du ménage

| Education                   |                     |                        | Santé                                            |                           |                   | Hygiène de vie et assainissement |                          |                        |                           | Condition de vie |                     |                       |          |               |                    | Emploi             |             |                   |      |
|-----------------------------|---------------------|------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-----------------------|----------|---------------|--------------------|--------------------|-------------|-------------------|------|
| Niveau d' instruction du CM | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de santé/Accès aux services | Alimentation et nutrition | Assurance maladie | Eau potable                      | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité      | Accès à un logement | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres | Accès aux services | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| Aucun niveau                | 13,79               | 11,36                  | 6,27                                             | 5,99                      | 9,56              | 2,46                             | 5,60                     | 6,59                   | 6,94                      | 1,25             | 3,04                | 3,61                  | 1,80     | 2,35          | 0,49               | 1,46               | 3,64        | 9,04              | 4,73 |
| Fondamental                 | 12,89               | 9,79                   | 6,63                                             | 7,00                      | 9,61              | 2,34                             | 5,37                     | 6,64                   | 6,95                      | 1,09             | 2,58                | 3,30                  | 2,02     | 2,42          | 0,81               | 1,38               | 5,47        | 9,24              | 4,46 |
| Secondaire                  | 0,00                | 12,09                  | 7,81                                             | 7,88                      | 10,40             | 2,33                             | 5,37                     | 6,15                   | 6,65                      | 0,73             | 1,40                | 2,80                  | 4,10     | 3,07          | 2,17               | 1,15               | 6,13        | 10,40             | 9,38 |
| Supérieur                   | 0,00                | 10,85                  | 6,05                                             | 10,40                     | 7,95              | 4,70                             | 7,80                     | 3,59                   | 6,29                      | 1,05             | 1,18                | 3,41                  | 4,46     | 1,59          | 2,22               | 0,00               | 10,40       | 9,98              | 8,07 |
| Mali                        | 13,63               | 11,16                  | 6,32                                             | 6,13                      | 9,57              | 2,45                             | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23             | 2,98                | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54               | 1,45               | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Tableau 18 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par le sexe du chef du ménage**

| Indicateurs de développement durable |                     |                        |                                                                     |                           |                                  |             |                          |                        |                           |                  |                     |                       |          |               |                              |                    |             |                   |      |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-----------------------|----------|---------------|------------------------------|--------------------|-------------|-------------------|------|
| sexe du chef du ménage               | Education           |                        | Santé                                                               |                           | Hygiène de vie et assainissement |             |                          |                        |                           | Condition de vie |                     |                       |          |               | Emploi                       |                    |             |                   |      |
|                                      | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de santé/Accès aux services de santé en cas de | Alimentation et nutrition | Assurance maladie                | Eau potable | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité      | Accès à un logement | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres agricoles | Accès aux services | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
|                                      |                     |                        |                                                                     |                           |                                  |             |                          |                        |                           |                  |                     |                       |          |               |                              |                    |             |                   |      |
|                                      |                     |                        |                                                                     |                           |                                  |             |                          |                        |                           |                  |                     |                       |          |               |                              |                    |             |                   |      |
|                                      |                     |                        |                                                                     |                           |                                  |             |                          |                        |                           |                  |                     |                       |          |               |                              |                    |             |                   |      |
| Homme                                | 13,65               | 11,25                  | 6,32                                                                | 6,06                      | 9,58                             | 2,47        | 5,62                     | 6,62                   | 6,95                      | 1,18             | 2,96                | 3,56                  | 1,78     | 2,31          | 0,5                          | 1,4                | 3,88        | 9,11              | 4,79 |
| Femme                                | 13,19               | 9,53                   | 6,38                                                                | 7,47                      | 9,32                             | 2,04        | 4,87                     | 6,18                   | 6,74                      | 2,19             | 3,26                | 3,77                  | 2,72     | 3,24          | 1,16                         | 2,28               | 4,04        | 8,37              | 3,27 |
| Mali                                 | 13,63               | 11,16                  | 6,32                                                                | 6,13                      | 9,57                             | 2,45        | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23             | 2,98                | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54                         | 1,45               | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

**Tableau 19 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par situation matrimoniale du chef de ménage**

|                                          | Education           |                        | Santé                                                        | Hygiène de vie et assainissement |                   |             |                          |                        | Condition de vie          |             |                            |                       |          |               |                                                     | Emploi                        |             |                   |      |
|------------------------------------------|---------------------|------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|----------|---------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------|------|
| situation matrimoniale du chef de ménage | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux services de santé/Accès aux services de santé en | Alimentation et nutrition        | Assurance maladie | Eau potable | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité | Accès à un logement décent | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres agricoles et non agricoles sûres | Accès aux services financiers | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| Personnes pas en couple                  | 13,18               | 9,86                   | 6,59                                                         | 7,21                             | 9,26              | 1,89        | 5,16                     | 6,16                   | 6,80                      | 2,02        | 3,44                       | 3,80                  | 2,57     | 3,22          | 0,89                                                | 2,16                          | 3,63        | 8,49              | 3,67 |
| Marié monogame                           | 13,69               | 10,34                  | 6,07                                                         | 6,36                             | 9,59              | 2,49        | 5,63                     | 6,46                   | 6,96                      | 1,33        | 3,03                       | 3,68                  | 2,04     | 2,53          | 0,67                                                | 1,53                          | 3,66        | 9,04              | 4,90 |
| Marié polygame                           | 13,59               | 12,76                  | 6,71                                                         | 5,58                             | 9,58              | 2,46        | 5,54                     | 6,89                   | 6,92                      | 0,95        | 2,82                       | 3,36                  | 1,37     | 1,95          | 0,26                                                | 1,19                          | 4,30        | 9,23              | 4,55 |
| Mali                                     | 13,63               | 11,16                  | 6,32                                                         | 6,13                             | 9,57              | 2,45        | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23        | 2,98                       | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54                                                | 1,45                          | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

**Tableau 20 : Contribution des indicateurs à la pauvreté, par taille du ménage**

|                      | Education           |                        |             | Santé           |                   | Hygiène de vie et assainissement |                          |                        |                           | Condition de vie |                     |                       |          |               | Emploi             |                    |             |                   |      |
|----------------------|---------------------|------------------------|-------------|-----------------|-------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-----------------------|----------|---------------|--------------------|--------------------|-------------|-------------------|------|
| taille du ménage     | Années de scolarité | Fréquentation scolaire | Recours aux | Alimentation et | Assurance maladie | Eau potable                      | Installations sanitaires | Evacuation des ordures | Evacuation des eaux usées | Electricité      | Accès à un logement | Accès à l'information | Mobilité | Autres actifs | Accès à des terres | Accès aux services | Sous-emploi | Emploi vulnérable | NEET |
| 1-3 personnes        | 14,75               | 2,57                   | 5,27        | 8,32            | 9,92              | 3,20                             | 5,20                     | 6,09                   | 7,38                      | 2,75             | 3,59                | 4,16                  | 3,58     | 3,88          | 1,15               | 2,65               | 3,19        | 8,32              | 4,03 |
| 4-6 personnes        | 14,01               | 8,81                   | 5,51        | 6,97            | 9,55              | 2,28                             | 5,67                     | 6,30                   | 6,92                      | 1,74             | 3,15                | 3,78                  | 2,87     | 3,06          | 0,84               | 1,98               | 3,37        | 8,73              | 4,46 |
| 7-10 personnes       | 13,81               | 11,63                  | 6,18        | 5,93            | 9,49              | 2,19                             | 5,77                     | 6,55                   | 6,85                      | 1,18             | 3,11                | 3,66                  | 1,76     | 2,43          | 0,58               | 1,39               | 3,64        | 9,23              | 4,64 |
| Plus de 10 personnes | 13,13               | 12,93                  | 7,06        | 5,60            | 9,62              | 2,73                             | 5,37                     | 6,87                   | 6,99                      | 0,83             | 2,70                | 3,32                  | 1,10     | 1,74          | 0,26               | 1,06               | 4,49        | 9,22              | 4,99 |
| Mali                 | 13,63               | 11,16                  | 6,32        | 6,13            | 9,57              | 2,45                             | 5,58                     | 6,60                   | 6,94                      | 1,23             | 2,98                | 3,57                  | 1,84     | 2,36          | 0,54               | 1,45               | 3,88        | 9,07              | 4,71 |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023)

**Tableau 21: Pauvreté multidimensionnelle versus pauvreté monétaire de l'ensemble de la population et des enfants (%)**

| Population totale  |            | Pauvreté multidimensionnelle (K= 60 %) |        |
|--------------------|------------|----------------------------------------|--------|
|                    |            | Non pauvre                             | Pauvre |
| Pauvreté Monétaire | Non pauvre | 35,6                                   | 20,4   |
|                    | Pauvre     | 17,8                                   | 26,2   |

| Enfants 0-17 ans   |            | Pauvreté multidimensionnelle (K= 60 %) |        |
|--------------------|------------|----------------------------------------|--------|
|                    |            | Non pauvre                             | Pauvre |
| Pauvreté Monétaire | Non pauvre | 32,7                                   | 20,4   |
|                    | Pauvre     | 18,2                                   | 28,6   |

Source : INSTAT, Enquête Modulaire et Permanente auprès de Ménages (EMOP 2023).

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[ANSADE Mauritanie, 2022] Pauvreté multidimensionnelle en Mauritanie

[INSD Burkina, 2019] La pauvreté multidimensionnelle au niveau local en 2019

[INSTAT Mali, 2017] La pauvreté à plusieurs dimensions au Mali

[Equipe N-MODA Mali, 2018] Privation multidimensionnelle et pauvreté des enfants au Mali

[OPHI, 2019] Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d'Oxford, L'Indice de pauvreté multidimensionnelle au service des ODD : comment élaborer un IPM national.

Alkire, S., Foster, J. E., Seth, S., Santos, M. E., Roche, J. M., and Ballon, P. (2015). "Multidimensional Poverty Measurement and Analysis", Oxford: Oxford University Press, ch. 8.

Alkire, S. and J. Foster (2011). "Counting and Multidimensional Poverty Measurement". Journal of Public Economics.

République du Mali, Ministère de l'Economie et des Finances, Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033), Décembre 2024.

République du Mali, Ministère de l'Economie et des Finances/Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Rapports 2024 de mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023)

République du Mali, Ministère de l'Economie et des Finances, Vision "Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma", Décembre 2024

## PERSONNEL DE L'ELABORATION DE L'IPM

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| Dr Arouna SOUGANE      | INSTAT                |
| Dr Issa BOUARE         | INSTAT                |
| Dr Siaka CISSE         | INSTAT                |
| Aminata COULIBALY      | INSTAT                |
| Ankoundia Gaston SODIO | INSTAT                |
| Kissima SIDIBE         | INSTAT                |
| Sankoun SISSOKO        | INSTAT                |
| Lansine SOUNTOURA      | FSEG/Université       |
| Mohamed KEMESSO        | CT-CSLP               |
| Ely DIARRA             | ODHD/LCP              |
| Saliha DIARRA          | CPS/Secteur Education |
| Sékou TRAORE           | CPS/Secteur Santé     |
| Bréhima DIARRA         | DNPSES                |